

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4244 du Vendredi 23 Août 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FÊTE NATIONALE

Nouvelle exhortation au patriotisme et à la responsabilité!



Principal temps fort – avec la parade militaire – des festivités du 15 Août, le discours à la Nation du président de la République, Denis Sassou Nguesso, a notamment vu ce dernier appeler à un sens élevé de responsabilité et au devoir patriotique (P.3)

Editorial

Transition?

LIGUE AFRICAINE
DES CHAMPIONS

Une entame douloureuse pour l'AC Léopards!

(P.19)

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Mgr Abel Liluala en visite au Cabinda

(P.10)



Mgr Abel Liluala à son arrivée au Cabinda

PROGRAMME NATIONAL DES FILETS SOCIAUX

Réduire la pauvreté et les inégalités

(P.4)

NÉCROLOGIE

L'hebdomadaire La Semaine Africaine est triste d'annoncer à ses fidèles lecteurs le décès subit à Brazzaville de **Gislin Wilfrid Boumba**, son responsable des actualités religieuses. Cette mort qui nous a pris par surprise laisse un grand vide au sein de notre rédaction déjà fortement éprouvée au cours des deux dernières années avec les disparitions de Jacques BAMONANA, du service commercial, et Pascal Azad DOKO de l'actualité politique nationale. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition, mais nous vous invitons dès lors à la prière fervente pour le repos de son âme.



A.S. MIANZOUKOUTA / Directeur de publication

CANAL+

PROMO
LIPANDA

LE DECODEUR HD
1000
5000

A PARTIR D'EVASION

REABONNEZ-VOUS**
15 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

92 92
CANAL+ CONGO

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**Notaire**

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«CONGO GROUP DISTRIBUTION» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 21, rue Soweto, quartier Ex-télé, Makélékélé, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2024-B12-00248.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 31 juillet 2024 par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 1^{er} août 2024, sous Folio 134/024, numéro 2003, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La vente en gros des fournitures et équipements industriels (les pompes industrielles et tous types de machines tournantes).

Dénomination: «CONGO GROUP DISTRIBUTION»;

Siège social: 21, rue Soweto, quartier Ex-télé, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés; Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître

Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 31 juillet 2024 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 1^{er} août 2024, sous folio 134/025, numéro 2004, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 31 juillet 2024, Madame **M'BATCHI-NOMBO Fréda Judicaëlle**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désignée en qualité de gérante pour une durée de trois (3) ans renouvelable; Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08 août 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B12-00248**.

Fait à Brazzaville, le 09 août 2024

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR» face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boîte Postale: 1444; Tél. 00(242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE TOLANDA

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 06 février 2023 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 07 février 2023, sous folio 025/5 N°0568, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée.

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- L'archivage et l'exploitation des données scolaires;
- La vente des produits et services scolaires ainsi que la recherche des solutions innovantes de l'écosystème scolaire;
- Le transfert d'argent Western Union, Money-Gram, Ria, et par toutes autres entreprises de transfert d'argent;
- Prestations de services;
- Transport.

Et généralement, la société peut en outre accomplir seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Dénomination: La société a pour dénomination: TOLONDA.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au n°1040 de l'avenue Fulbert Youlou, Arrondissement 1 Makélékélé.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: Le capital social est de 1.000.000 FCFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 FCFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Gérance: Monsieur PANDI Ferdinand est nommé aux fonctions de Gérant.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/01-2024- B12-00166.

Pour insertion légale

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

ANNONCE LEGALE

SHK HOLDING B.V SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 6.000.000 FCFA,
Siège Social: Route de la Frontière quartier Djeno
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 6 Mai 2024, déposé au rang des minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, le 19 Juin 2024, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Mpaka à Pointe-Noire, le 20 Juin 2024, sous F°155/08 N°413, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

•**Forme:** Société A Responsabilité Limitée.

Objet: La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger, et sous réserve le cas échéant de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des administrations compétentes:

- La fourniture des services;
- Les Prestations diverses,
- L'importation et la vente de matériaux et équipements de construction,
- La construction, et la vente;
- L'importation et la vente des produits et équipements agropastorales
- L'accompagnement des investisseurs;
- Conseil en investissement et en gestion d'entreprise;
- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

• **Dénomination sociale:** SHK HOLDING B.V Sarl.

• **Siège social:** Route de la frontière quartier Ngoyo, République du Congo.

• **Durée:** 99 ans à compter de la date de son Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier

• **Capital:** Le capital social est fixé à 6.000.000 FCFA, divisé en 600 parts sociales de 10.000 FCFA chacune

Gérance: Monsieur **NGOMA BANGOUOUNA Patrick Brice**,

RCCM: La société SHK HOLDING B.V Sarl est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG/PNR/01-2024-B12-00115**.

Pour insertion légale.

LA SOCIETE SHK HOLDING BV

MAITRE NOEL MOUNTOU**NOTAIRE**

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

"CFAO MOBILITY CONGO"

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
CAPITAL: 3.660.160.000 FRANCS CFA
Siège social: Boulevard Denis Sassou Nguesso
B.P: 247
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt et un mai deux mil vingt-quatre, enregistré le vingt-quatre mai de la même année, Folio 096/28 n°4014, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la société CFAO MOBILITY CONGO SA, dont le siège social est situé à Brazzaville, Boulevard Denis Sassou Nguesso.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

A titre ordinaire:

- Approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2023;
- Décidé à l'unanimité que le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 30 Juin 2024;

- Approuvé les termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes et les conventions qui y sont mentionnées et ce, afin de couvrir la nullité encourue par la convention susvisée conformément aux dispositions de l'article 447 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique;
- Pris acte purement et simplement de la nomination de Monsieur Cédric GUILLAUME, né le 03 Janvier 1977 à Pont-A-Mousson, de nationalité française et titulaire du passeport n°19FV11888, en qualité de représentant permanent de la société GEREFI en remplacement de Monsieur Mehdi SLIMANI.

A titre extraordinaire:

- Décidé à l'unanimité d'adopter à compter de ce jour la dénomination sociale suivante: CFAO MOBILITY CONGO;
- Décidé à l'unanimité de modifier avec effet à compter de ce jour, les articles 3 et 4 des statuts;
- Approuvé purement et simplement le texte des statuts refondus de la société sous la forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- Donné tous pouvoirs aux porteurs d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications prescrits par la loi relative à l'ensemble des résolutions prises dans le cadre de la présente assemblée.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville et modification conséquente a été faite le 15 Juillet 2024 sous le n°CG-BZV-01-2024-M-09984.

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU
NOTAIRE

FETE NATIONALE

Une célébration sous le sceau du patriotisme, de la responsabilité et de la bonne gouvernance

Une heure vingt-trois minutes: c'est le temps qu'a duré le défilé militaire marquant le 64^e anniversaire de l'indépendance nationale le 15 août 2024. C'est le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse Antoinette, qui a patronné la cérémonie sur le boulevard général Alfred Raoul. En présence des présidents des Institutions de la République, du Premier ministre, des membres du Gouvernement, du préfet du département de Brazzaville, des parlementaires, des officiers du haut-commandement de la Force publique, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, etc.

«Patriotisme, responsabilité et bonne gouvernance». Tels sont les thèmes sous lesquels s'est célébré cet anniversaire. La population a répondu massivement à ce grand rendez-vous national sur le boulevard général Alfred Raoul, surplombé d'une tribune noire de monde. A son arrivée à 11h05, tout était fin prêt: le Président Denis Sassou-Nguesso est monté à bord de la command car pour une revue des troupes, après l'exécution, par la fanfare nationale, de la Congolaise, alors que retentissaient les 21 coups de canon tirés par les éléments du 1^{er} régiment d'artillerie sol-sol. Il était accompagné dans cette ronde du chef d'Etat-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi.

A 11h17, le commandant de la zone militaire de défense n°9, commandant de la 40^e brigade d'infanterie, le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou a demandé, dans la pure tradition militaire, l'autorisation d'ouvrir le défilé, selon la formule consacrée.

Ce défilé a connu trois phases: le passage des troupes à pied, les unités motorisées et les unités aériennes. Outre le drapeau national et les troupes d'honneur, le commandement des écoles (l'école militaire préparatoire générale Leclerc; l'académie militaire Marien Ngouabi et l'école nationale des sous-officiers d'active de Gamboma), le défilé pédestre a connu la participation de l'unité de police n°9 de la MINUSCA et de trois composantes de la force publique: la gendarmerie nationale (les détachements de la garde républicaine: le bataillon d'apparats et d'honneurs; le

personnel féminin de la garde républicaine; le 1^{er} bataillon de la garde républicaine; le 2^e bataillon de la garde républicaine; le 2^e bataillon d'intervention de la garde républicaine, le groupement d'escadron mobile de la garde républicaine; l'école de la gendarmerie nationale; les stagiaires de l'école, les personnels



La Gendarmerie nationale

de l'école, la région de gendarmerie de Brazzaville; le personnel féminin de la région de gendarmerie de Brazzaville; le personnel masculin de la région de Brazzaville; le groupement des escadrons du grand quartier général, le groupement de gendarmerie des transports aériens; le 1^{er} groupement de gendarmerie mobile, le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) et les troupes de la police nationale (le drapeau de la police nationale, le personnel féminin de la police nationale; l'école nationale supérieure de police; le commandement des forces de police, représenté par la brigade anti criminalité (BAC); la brigade spéciale d'intervention rapide (BSIR); la police d'action spéciale (PAS); l'unité des gardes-frontières. Le commandement de la sécurité civile et des forces armées congolaises



Le Chef de l'Etat pendant la revue des troupes

(le drapeau des forces armées congolaises, l'Etat-major général des forces armées congolaises, représenté par le bataillon de sécurité et des services du grand

quartier général; le bataillon des sports; la direction centrale des renseignements militaires représentée par la compagnie de reconnaissance (CRECO); la compagnie légère de reconnaissance spéciale (CLRS); le commandement de la logistique des forces armées congolaises, représenté par la direction centrale du commissariat (DCC); le 114^e bataillon de réparation autos et engins blindés; la direction centrale du service de santé; la marine nationale, représentée par la 321^e flottille; la base navale 02; l'armée de l'air, représenté par les personnels non navigants spécialistes; les fusiliers commandos de l'air (Fusco air); l'armée de terre, représentée par le personnel féminin de l'armée de terre; La 40^e brigade d'infanterie; le 36^e bataillon d'infanterie; le 404^e bataillon d'intervention rapide;

le 1^{er} régiment d'artillerie sol-sol; le 1^{er} régiment d'artillerie sol-air; le groupement para commando (GPC) et les guides lignes. Ces troupes ont été suivies par les corps paramilitaires des directions générales des douanes et des eaux et forêts. La partie motorisée du défilé a été ouverte par le colonel Yvon Gaston Bienvenue Ndolou Bobongo, directeur des transports du commandement de la logistique des Forces armées congolaises. Elle a été marquée par le passage des motocyclistes, des véhicules et embarcations de la Direction générale de la sécurité présidentielle; de l'unité des moyens spéciaux des forces de police; du commandement de la sécurité civile; de la gendarmerie nationale (le groupement de sécurité routière de la gendarmerie nationale, le 1^{er} groupement de gendarmerie mobile, la garde républicaine), les véhicules du groupement logistique des forces de sécurité intérieure, le 1^{er} régiment blindé; la marine nationale (le centre des opérations fluviales, le BK 10, les coques en aluminium et de l'école de génie travaux.

La musique principale des FAC a ouvert et refermé le défilé. Elle est chargée d'accompagner l'exécution de la cérémonie militaire.

Dans le ciel, le vrombissement des hélicoptères de combat de types MI-35 et MI-24 et des avions de transport MI-8 et MI-17 et le bruit assourdissant d'un avion de transport et de

ravitaillement volant au-dessus du boulevard, ajoutaient à la beauté de l'événement. Pour ce 64^e anniversaire, il n'y a pas eu de défilé civil. Ainsi, à 12h38, le général de brigade Fermeté Blanchard Nguinou a pris de nouveau la parole, pour annoncer au Chef de l'Etat que le défilé marquant «la fête nationale de l'indépendance du

Congo était terminée». «Je vous félicite pour la bonne tenue des troupes et du bon déroulement du défilé», a répondu le Président de la République qui a quitté la tribune officielle sous escorte, avec ses invités de marque suivant l'ordre protocolaire pour le Palais des congrès pour un apéritif.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Editorial

Transition?

Nous donnons l'impression d'aller vers une transition qui ne dit pas son nom, avec un possible changement de vitesse. La gouvernance réduit sa voile. Le discours du Chef de l'Etat la veille de la Fête Nationale semblait indiquer, à mots à peine voilés, que nous devons nous préparer à passer le témoin. Comme s'il voulait indiquer la marche à suivre à ceux qui viendront. Les élections présidentielles sont prévues dans deux ans, le Président nous invite à y penser dès maintenant, dans la paix et le calme. Son discours, exceptionnellement court, nous a donné à entendre qu'il faut nous résoudre à entrer dans des temps nouveaux qui s'annoncent.

«Responsabilité»; «léguer aux générations montantes et futures»; «action des aînés»; «générations appelées à prendre le relais»; «génération des aînés» ...

Pour le Chef de l'Etat, «la responsabilité des aînés est de transmettre leur expérience» aux jeunes qui, pour leur part, sont invités à «davantage de prise de conscience et (de) plus de responsabilité» ... Il n'en est peut-être rien (car notre régime présidentiel le Président reste seul maître des horloges), mais tout semble respirer les changements à venir.

Ce faisant, il invite l'opinion et ses collaborateurs immédiats à se préparer à aborder la 65^e année de notre indépendance, ainsi que la 66^e ou la 67^e à des postures nouvelles. Déjà, la police a donné le ton avec la relève de la garde opérée à leur direction générale. Déjà, à l'économie et aux finances, des valse d'éti-quettes ont eu lieu, semblant résolument indiquer un changement de cap; l'exigence d'une plus grande visibilité du pays dans ces secteurs qui sont ses talons d'Achille de toujours.

Pourvu que tout cela se passe dans la paix et sans les frustrations qui, depuis toujours, sont les points de départ des petits boutons qui se sont ensuite transformés en gros furoncles, entre les ethnies ou entre les départements. Pourvu que les prochaines élections ne se transforment pas en autre chose qu'une saine compétition alignée sur les textes fondamentaux. Désormais, le Congolais lambda scrute le moindre fait et geste venant du palais.

Albert S. MIANZOUKOUTA

et demeureront congolaises ad vitam aeternam, en dépit de la diversion des esprits chagrins qui, pour des raisons de survie politique, colportent à tout-va le mensonge», a affirmé Isidore Mvouba.

Justifiant les multiples voyages du Chef de l'Etat, il a indiqué que ce dernier ne peut se permettre un vide diplomatique à l'international. «Il arpente les quatre coins du monde, à la recherche des pistes de solutions utiles au développement de notre pays. C'est le sens que nous donnons aux récentes visites à l'étranger du Président Denis Sassou-Nguesso et aux relations nouées avec l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, deux pays de renom dans le domaine de l'exploitation des hydrocarbures».

Il a fait savoir que sa chambre

(Suite en page 4)

ASSEMBLEE NATIONALE

«Les terres du Congo ne sont pas à vendre», affirme Isidore Mvouba

Ouverts le 2 juin 2024, les travaux de la sixième session ordinaire de l'Assemblée nationale, ont été clos le 13 août dernier. Sur les 30 affaires inscrites à son ordre du jour, 28 ont été adoptées.

Le président de l'Assemblée nationale a rendu hommage à la députée de la première circonscription d'Epéna, Marie-Louise Tono, décédée le 8 août 2024, à Bordeaux, en France. «Elle a déposé pour toujours son écharpe tricolore. Femme humble, discrète, souriante, l'élu de la première circonscription d'Epéna, a consacré sa vie au service public. Elle a défendu les causes nobles et justes avec engagement, et

toujours avec passion et détermination. En tant que parlementaire, elle n'a eu de cesse de marquer les esprits par son dévouement, son expérience et sa compétence, au sein de l'Assemblée nationale et du Parlement Panafricain», a-t-il déclaré.

Le président de l'Assemblée nationale est revenu sur la sixième session ordinaire administrative de la quinzième législature. Il a exprimé sa gratitude à chacun des députés. «Je me



Isidore Mvouba

satisfais de l'esprit démocratique qui ne cesse de régner au sein de l'Assemblée nationale dans toute sa diversité et son

unité. Notre chambre gagne en maturité. Je m'en réjouis», a-t-il affirmé.

Pour lui, la dernière séance de

questions orales avec débat au Gouvernement s'est déroulée dans la sérénité et en toute responsabilité. «Chacun y est intervenu librement selon son tempérament et les réponses appropriées aux interrogations et questionnements des représentants du peuple y ont été données. Je ne le dirai jamais assez que l'hémicycle constitue le lieu par excellence de la liberté d'expression et de la démocratie. Une fois de plus, la question de la fausse cession des terres aux Rwandais y a été débattue. L'éclairage le plus lumineux a été donné, ainsi que les supports écrits de tous les actes posés qui démontrent que le Congo n'a pas vendu ses terres au Rwanda, tout simplement parce que les terres du Congo ne sont pas à vendre. Les terres congolaises demeurent congolaises

et demeureront congolaises ad vitam aeternam, en dépit de la diversion des esprits chagrins qui, pour des raisons de survie politique, colportent à tout-va le mensonge», a affirmé Isidore Mvouba.

Il a fait savoir que sa chambre

PROGRAMME NATIONAL DES FILETS SOCIAUX

Réduire la pauvreté et les inégalités

Pour étendre son ambition de porter les filets sociaux à l'échelle nationale, le Gouvernement a créé, dans le cadre de l'appui budgétaire avec la Banque mondiale, le Programme national des filets sociaux institué et expérimenté depuis 2014 à travers le projet Lisungi, afin d'améliorer les conditions de vie des ménages ou individus pauvres, de les protéger de l'impact des chocs et de réduire leur niveau de vulnérabilité. C'est le Premier Anatole collinet Makosso, qui a procédé au lancement officiel de ce programme le 11 août dernier. En présence de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire; des membres du Gouvernement; des chefs de missions diplomatiques et consulaires, les chefs d'agences du système des Nations-Unies, etc.

L'objectif général du programme est de contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté et des inégalités au niveau national en accroissant le niveau de revenu des ménages les plus défavorisés et en les incitant à investir dans le capital humain, y compris celui de leurs enfants.

De manière spécifique, le PNFS va renforcer le système de filets sociaux par la création de nouvelles prestations sociales et d'accompagner la transition vers la création des organes chargés de la gestion et du financement des filets sociaux au Congo; faciliter l'inclusion productive et financière des ménages et individus pauvres vulnérables en leur offrant des opportunités de développement des compétences, de formation professionnelle, et de financement des plans d'affaires; fournir aux personnes les plus vulnérables ne pouvant

réaliser une activité productive un minimum de revenu, notamment les personnes âgées pauvres, abandonnées



La ministre des Affaires sociales remettant les clés des cinq véhicules à la coordonatrice du programme

en leur octroyant une pension sociale afin qu'elles puissent subvenir à leurs besoins fondamentaux; accroître l'accès des ménages et personnes pauvres aux services sociaux de base d'éducation, de santé et d'assistance sociale.



Le paiement des transferts monétaires par le premier ministre

Dans sa phase initiale de mise en œuvre, le Programme national des filets sociaux s'est fixé comme objectif opérationnel de sortir de la pauvreté

tionnels (TMC), les transferts monétaires pour activités génératrices de revenus (TMA-GR), la pension sociale pour personnes âgées (PSPA) et



Pour la postérité

les aides sociales d'appoint (ASP). Au cours de cette période, 70.000 ménages et individus bénéficieront des prestations du PNFS, selon la répartition suivante: 48.500 ménages (dont 30% dirigés par les femmes) pour les

TMC et TMAGR; 6.500 personnes âgées (dont 30% des femmes) pour les pensions sociales; 15.000 ménages et personnes en situation de détresse sociale d'urgence (dont 60% dirigés par les femmes) pour les aides sociales d'appoint.

S'adressant aux parties prenantes au Programme, notamment les travailleurs sociaux, la ministre leur a demandé de faire leur travail d'identifier et de certifier à travers les enquêtes sociales, les bénéficiaires de prestations, de manière impartiale et honnête pour éviter les erreurs d'inclusion des co-bénéficiaires, mais aussi en procédant au retrait des listes des bénéficiaires, des personnes et ménages non éligibles aux prestations.

Elle a invité les communautés

Goma les a exhorté à veiller au respect, par ses équipes, des règles et procédures de sélection et de paiement des prestations. «Votre action aidera le programme à atteindre ses objectifs et va constituer un gage du maintien d'une paix sociale pendant les opérations», a dit la ministre.

Elle a rappelé à tous que le PNFS n'est pas une opportunité donnée aux uns et autres pour résoudre leurs cas sociaux. «Les contrevenants s'exposeront à des sanctions y compris judiciaires», averti Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Tout en félicitant la ministre des Affaires sociales pour avoir tenu l'engagement de réunir les conditions de lancement de ce programme, le Premier ministre a exprimé, au nom du Chef de l'Etat, la gratitude de son équipe à l'endroit de la Banque mondiale pour son appui à l'action du Gouvernement dans le secteur de la protection sociale non contributive, tout comme à l'endroit de l'agence française de développement (AFD).

Pour Anatole Collinet Makosso, le PNFS aura pour vocation d'être un outil majeur de lutte contre la pauvreté, d'investissement par le capital humain et l'inclusion productive des ménages.

A l'issue de cette cérémonie, cinq véhicules de marque Toyota BG ont été dotés à l'équipe de coordination du programme pour couvrir toutes les zones d'intervention retenues.

Cyr Armel YABBAT-NGO

REFLEXION

La société congolaise en déliquescence

Ces dernières années, le Congo est confronté à une véritable crise d'identité caractérisée par la perte plus ou moins systématique des valeurs. Le pays fait face à tout un ensemble de phénomènes nocifs que sont l'intolérance, la corruption, le laxisme, la complaisance, la mal gouvernance, la violence, le vol, l'impunité et tous autres facteurs d'instabilité institutionnelle, politique et de désordres économiques, moraux et culturels.

Les guerres civiles qui ont durablement et dramatiquement secoué le pays constituent les moments illustratifs les plus pathétiques de cette déliquescence éthique. La moralisation de la société et notamment de la vie publique est la condition sine qua non pour éliminer ces fléaux qui minent la société congolaise et pour entamer sur des bases saines l'œuvre de reconstruction nationale. Dans ce contexte, le Congo doit s'engager à promouvoir une gestion saine et transparente des affaires publiques; lutter absolument contre tous les comportements déviants des acteurs publics; mettre fin à l'impunité et réhabiliter la culture de la sanction; réhabiliter et généraliser l'éducation civique, notamment à travers les médias, à l'école, dans les entreprises publiques et privées et dans la Force publique; et enfin mettre en place des mécanismes constitutionnels efficaces et crédibles de contrôle permanent de la gestion de la chose publique à tous les niveaux de l'Etat et de

l'administration.

L'école, la base de la formation des citoyens depuis plusieurs années, n'assume plus ses missions. Les jeunes congolais sont en présence d'un simulacre d'école. Il faut donc repartir à



L'auteur de l'article



Un échantillon des Bébés noirs

zéro, refonder l'école. Mais, avant de bâtir ses nouvelles fondations, il est question de s'assurer de la position de l'enseignant. Le premier travail à faire est celui de commencer d'abord par revaloriser les salaires, c'est-à-dire ramener les ensei-

gnants au niveau où ils étaient avant les rabattements de 1994, puis les augmenter à cause de la faiblesse du pouvoir d'achat. Ensuite, il est question de résoudre le problème des avancements des fonctionnaires pour permettre que chacun d'eux puisse

être rétribué en fonction de ce qu'il est, de son grade. L'enseignant est sujet à la corruption aujourd'hui parce qu'il ne jouit pas d'une liberté financière. Le Congo doit cesser d'être une exception avec ses mauvaises manières de gouverner qui vont dans le sens d'empêcher l'évolution ou l'épanouissement des citoyens: trêves sociales interminables, baisse des salaires, absence de démocratie sous prétexte de programmes avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. On ne gouverne pas en martyrisant indéfiniment les populations. En principe, il est même question en réalité de cesser à négocier

avec les organismes financiers qui imposent toujours des mesures austères, impopulaires pour chercher d'autres voies du salut puisque près quatre décennies après l'adoption des programmes d'ajustement structurel, le pays n'a enregistré aucun progrès significatif. L'austérité imposée a plutôt consisté à appauvrir les fonctionnaires et les citoyens lambda et à enrichir les gouvernants.

Concernant l'enseignant, dès que les différentes mesures impopulaires sont levées, les enseignants pourront non seulement mettre hors-jeu la corruption, peut-être pas absolument, mais aussi les aider à ne plus parcourir toutes les écoles privées de la ville à la recherche d'un capital incertain. En sédentarisant les enseignants,

on oblige les écoles privées à recruter les enseignants formés afin de dispenser à leurs élèves un enseignement de qualité. Une réforme du système éducatif s'impose, car l'école congolaise, au regard de toutes les considérations, est maintenant un monstre. Une énergie nécessaire doit être mobilisée, si le Congo veut anéantir ce monstre école. Si cela n'est pas fait avec rigueur ou la sévérité possible, l'école continuera à former des gens chargés de diplômes mais sans avenir. Ainsi, le Congo ne peut envisager avec espoir le développement, s'affranchir de la spirale du sous-développement et de s'ancrer résolument dans la tradition moderne d'un véritable Etat de droit.

Philippe BANZ

(Suite de la page 3)

n'a de cesse de s'intéresser à la situation sécuritaire globale dans le pays: «Aujourd'hui, nous nous rendons compte, et la population avec nous, d'un début d'amélioration de la situation sécuritaire, après l'opération coup de poing que la Force publique vient de mener à Brazzaville. Ce processus, très attendu, est à consolider, afin que les Brazzavilloises et Brazzavillois, dont la sécurité est menacée par des bandits sans foi ni loi, recouvrent leur sérénité. C'est pourquoi, en votre nom, j'encourage le Gou-

vernement à poursuivre cette opération salvatrice qu'il faut étendre dans d'autres grandes villes du pays, comme Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire que les «Bébés noirs» et autres «Koulounas» investissent actuellement, après avoir fui Brazzaville où ils ne peuvent plus prospérer. L'initiative prise à Ouessou pour traquer les malfrats est à poursuivre. Malgré tout, le Gouvernement se doit de prendre l'option de construire moult maisons d'arrêt, car la police et la gendarmerie ne peuvent être à la fois au début et à la fin de l'action pénale», a recommandé Isi-

dore Mvoubu.

Au plan sanitaire, il a dit pouvoir compter sur le Gouvernement pour endiguer la variole du singe ou Monkey-Pox, au moment où quelques cas sont enregistrés dans cinq départements (Cuvette, Likouala, Plateau, Pointe-Noire et Brazzaville) et neuf districts sanitaires (Bokoma, Mossaka, Loukoléla, Oyo, Liranga, Gamboma et Ngoyo). Dix-neuf cas ont été confirmés par le Laboratoire national de santé publique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CODEPA

Jacqueline Lydia Mikolo portée à la tête de l'organisation

Brazzaville a abrité le 12 août dernier la 11^e conférence des ministres du Comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (CODEPA). Placée sous le thème: «CODEPA: quelle approche pour une adhésion des Etats et une mobilisation des ressources financières pérennes pour l'organisation», cette réunion a été ouverte par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, en présence du ministre burkinabè de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Serge Gnaniodem Pado, président en exercice sortant de la conférence des ministres du CODEPA; la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, des PME et de l'artisanat, des membres du Gouvernement et des ministres des 26 Etats membres du CODEPA.

Créé en 1992 dans le but d'unir les efforts des 26 pays africains membres pour asseoir une organisation continentale dédiée au développement et à la promotion de l'artisanat à l'échelle du continent, le CODEPA est devenu au fur des années, une institution phare pour la valorisation du savoir artisanal africain.

Le président sortant de la conférence des ministres, Serge Gnaniodem Pado, a remercié ses homologues qui ont fait le déplacement de Brazzaville, pour s'accommoder sur les décisions à prendre pour le fonctionnement optimal du CODEPA, afin de parvenir à l'échelle africain à l'émergence d'un secteur de l'artisanat dynamique, «levier de création d'emplois décents et de revenus», a-t-il déclaré.

Il a retracé le chemin parcouru par le CODEPA pendant son mandat, les acquis enregistrés et les défis qui ont émaillé son mandat à la tête de l'institution. «Certes,

des acquis ont été réalisés, mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Notre organisation connaît des difficultés, notamment d'ordre financier qui ne favorisent pas son bon fonctionnement», a-t-il reconnu.

Pour lui, la présente conférence vient à propos, dans la mesure où «elle fonde la nécessité d'un CODEPA plus inclusif, élargi à l'ensemble des pays du continent, mais aussi et surtout, il soulève la problématique liée à la modicité des ressources financières de l'organisation», a dit Serge Gnaniodem Pado.

Il a indiqué que le secrétariat général peine à mobiliser les contributions des Etats membres, réduisant ainsi sa capacité à mettre en œuvre des projets et programmes à fort impact sur le secteur et ses acteurs.

Le président sortant de la conférence des ministres du CODEPA a lancé un cri du cœur. «Ensemble, nous devons travailler à la pérennisation de cette importante



Jacqueline Lydia Mikolo

organisation», a-t-il exhorté, tout en appelant à la bienveillante sollicitation des organisations régionales, sous-régionales, interafricaines et internationales d'accompagner le CODEPA.

Ouvrant les travaux, Anatole Collinet Makosso a invité le CODEPA à réfléchir aux solutions pour renforcer la résilience du secteur de l'artisanat pour répondre aux besoins d'investissement qui s'expriment pour son développement. Pour lui, les réformes que se propose d'apporter le CODEPA lors de cette 11^e conférence des ministres devront s'appuyer sur un diagnostic rigoureux des différents obstacles auxquels font face les acteurs du secteur.

Il a appelé à la mise en œuvre active de ces réformes. «Il s'agira pour le Congo au cours de son mandat, de s'appuyer sur le travail déjà réalisé pour donner plus de visibilité à l'artisanat africain; de créer une dynamique d'ensemble pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à

la promotion et au développement de l'artisanat africain; de mener une campagne d'adhésion des autres pays africains qui n'ont pas encore rejoint le CODEPA, en particulier ceux de l'Afrique Australe et de l'Ouest; de poursuivre le processus d'arrimage du CODEPA, en tant qu'organe technique de l'Union africaine; de mettre en œuvre des réformes nécessaires pour la fiabilité du CODEPA. «Puisse alors, votre organisation multiplier les efforts pour son extension, sa promotion et son développement pour lui permettre de gagner le cœur de l'africain», a signifié le Premier ministre.

A noter que cette 11^e conférence a été marquée par le passage de témoin entre le président sortant de la conférence des ministres du CODEPA, le ministre burkinabè de l'artisanat, Serge Gnaniodem Pado, et la Congolaise Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des PME et de l'artisanat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ARTISANAT

Deuxième édition de la foire internationale du Congo

«La transformation locale des ressources naturelles par les artisans africains: défis et perspectives». Tel est thème de la deuxième édition de la Foire internationale de l'artisanat du Congo (FIAC) qui se tient du 13 au 25 août à Brazzaville. Son lancement officiel a eu lieu dans la salle de conférences du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. En présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des PME et de l'artisanat; des membres du Gouvernement; des ministres en charge de l'artisanat du Tchad, du Mali, de la RCA et de la Guinée; du député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; des chefs de missions diplomatiques; de la commissaire générale de la FIAC et directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Nicole Opa, et de quelques artisans.

Cet événement qui constitue l'un des plus grands rendez-vous des artisans des pays africains, rassemble pendant deux semaines plus de 5000 artisans africains avec plus de 243 produits artisanaux dans toute leur diversité: artisanat d'art, de service, de production, de transformation et de récupération.

Les artisans congolais et ceux venus des pays africains, valorisent sur le site du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, la magie de leur génie créateur à travers l'exposition de leurs produits.

Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, cette édition est toute indiquée pour les

artisans africains de raffermir, solidifier et consolider leurs liens professionnels pour une véritable éclosion du secteur artisanal du continent.

De nos jours, a-t-elle dit, l'artisanat est considéré comme un secteur clé pour le développement économique et social de notre pays. «Il crée des emplois, génère les revenus, préserve et valorise la patrimoine culturel et favorise l'inclusion sociale».

En investissant dans ce secteur, a-t-elle poursuivi, «nous assurons un avenir prospère et une économie diversifiée», tout en assurant que les métiers de l'artisanat sont des leviers de bonheur, de vecteur de développement personnel



Les officiels

et social de nos sociétés. Elle a indiqué que la FIAC présente, non seulement une expression culturelle, économique et sociale, mais aussi une vitrine d'échanges entre artisans de tous les pays ayant pour but de promouvoir le génie créateur des artisans à travers l'expression de leurs produits.

S'adressant aux artisans, la ministre a fait savoir que l'écosystème de son ministère est disposé à leur accompagner de l'idée d'un projet à sa formalisation par la création d'une entreprise, car la FIAC ne se limite pas à être un simple lieu d'exposition. «Elle

est aussi un véritable marché où seront conclues l'offre et la demande, un espace d'échange, de formation, de formalisation et de découverte», a souligné Jacqueline Lydia Mikolo, qui entend faire de l'artisanat un moteur de transformation économique en valorisant les ressources naturelles et locales.

Un prix d'excellence a été décerné au Chef de l'Etat par les artisans congolais et étrangers pour ses multiples efforts en faveur du développement et de la promotion de l'artisanat congolais et africain.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Encore une grève à l'Université Marien Ngouabi

L'Université Marien Ngouabi est de nouveau secouée par une grève des enseignants. Il ne s'agit plus des permanents, mais des enseignants vacataires et prestataires. Elle a été déclenchée le lundi 19 août par le Corps des enseignants vacataires et prestataires des universités (CEVPU), au sortir d'une assemblée générale tenue le samedi 17 août 2024 au Centre sportif et universitaire de Makélékélé. La grève générale et illimitée est largement suivie, en dépit d'un communiqué émanant d'un autre syndicat, le Collectif des enseignants vacataires de l'Université Marien Ngouabi qui ne reconnaît pas «un quelconque avis de grève dans la mesure où le dialogue est enclenché avec les autorités». Les grévistes réclament leur recrutement en tant qu'enseignants permanents et le paiement des heures de vacation des années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

CRF: le deuxième mois de pension promis n'est toujours pas payé

Le deuxième mois de pension promis aux retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) avant la fête du 15 août par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, au cours d'une déclaration, n'a pas encore été payé plus d'une semaine après l'échéance fixée. Les intéressés sont dans l'expectative et ne croient plus au discours du Gouvernement qui ne dit mot, depuis. Nombre de retraités de la CRF disent s'être fait blouser. «Le Gouvernement a échoué. C'est un signe qui montre que le Congo ne se porte pas bien», s'alarment certains citoyens.

Quelques jours de vacances pour le président à Oyo!

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, tenait à prendre ses vacances pendant quelques jours. Deux semaines, semble-t-il. Il est allé les passer à Oyo, à plus de 400 km au nord de Brazzaville. Pendant cette période, les grosses cylindrées ne devraient pas défilier au village natal du chef de l'Etat comme à l'accoutumée. Les spécialistes de rumeurs ont recommencé à laisser planer le spectre d'un remaniement ministériel tout proche. Pour eux, le président Sassou s'est retiré dans ses résidences privées pour mieux réfléchir à sa nouvelle équipe gouvernementale. Cette perspective agacerait certains: «On parle trop de remaniement. Que le président Sassou remanie pour qu'on en finisse avec ces rumeurs!».

Les présumés meurtriers d'un étudiant entre les mains de la police

On ne voulait pas croire que la police serait capable de mettre la main sur les présumés assassins de l'étudiant Van-Bauer Ibara, roué de coups avant que ses bourreaux ne lui coupent un pied. Les Forces de police ont déjà interpellé huit jeunes gens suspectés d'être impliqués dans cet assassinat crapuleux qui a eu lieu à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Les deux premiers ont été arrêtés mercredi 14 août, les six autres vendredi 16 août. Ils seraient âgés d'une vingtaine d'années.

Un gros nid de poule au croisement rue Itoumbi/ Avenue de la Paix

Un gros nid de poule s'est creusé au rond-point situé au croisement de la rue Itoumbi avec l'avenue de la Paix, à Moungali, l'arrondissement 4 de Brazzaville. Les automobilistes sont obligés de ralentir à ce niveau, causant ainsi d'énormes embouteillages tant ce trou est en train de s'agrandir. On se demande pourquoi les autorités concernées ne réagissent pas pour boucher le trou, donnant ainsi l'impression d'attendre qu'une grande partie de la chaussée soit détruite pour pouvoir enfin réagir.

Les Congolais mangent mal

Cela ressort des statistiques de la Banque mondiale, dans son rapport publié récemment. Selon l'institution de Bretton Wood, environ 59% des Congolais ont du mal à se nourrir. Ils sont touchés par une insécurité alimentaire grave. La situation devrait même s'aggraver, prévient la Banque mondiale. Le Premier ministre a promis une situation beaucoup plus radieuse en 2025. On attend.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION: RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT EXTERNE DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) POUR L'EXERCICE 2024

AMI N°011/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.
2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

3. Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour assurer le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser l'audit financier du projet pour la période de 2024.

4. Les prestations confiées au cabinet consisteront à: (i) examiner la régularité, la sincérité et la fiabilité des informations et documents comptables et financiers du projet; (ii) examiner la bonne utilisation et la bonne application des procédures administratives, comptables et financières pendant la mise en œuvre du projet; (iii) exprimer une opinion sur la situation financière des fonds reçus, les autres recettes de caisse (DAO) et des dépenses engagées dans le cadre de la mise en œuvre du projet; (iv) évaluer l'efficacité de la structure du système de contrôle interne comptable et de l'administration desdits fonds, jauger le contrôle des risques et identifier les faiblesses; (v) évaluer la conformité de l'exécution du projet aux termes de l'Accord de financement et aux instructions du FIDA.

5. L'Unité de Gestion du PAJE invite les cabinets comptables qualifiés ayant le profil recherché tel qu'indiqué dans les termes de référence à manifester en français leur intérêt pour cet avis.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur:

Critères d'évaluation	Point
Avoir une expérience générale minimum douze (12) ans en tant que cabinet spécialisé dans la conduite des audits financiers en Afrique subsaharienne	20
Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'audits financiers des projets de même taille au cours des cinq (5) dernières années	20

Critères d'évaluation	Point
Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'audits semblables dans le cadre de programmes/projets financés par le FIDA, la Banque Mondiale ou la BAD	20
Disposer du personnel clé composé d'au moins: Un Expert associé d'audit, un Directeur de l'audit, un Premier auditeur et enfin un Auditeur adjoint ayant chacun au moins dix (10) ans d'expérience et avoir conduit au moins trois (3) missions d'audit similaires	20
Avoir une bonne connaissance de la zone géographique	05
Avoir une bonne connaissance du français	05

8. Les cabinets comptables intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.) et ayant une bonne maîtrise du système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL).

9. Un cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût (SFQC) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les dossiers de manifestation d'intérêts seront déposés ou transmis par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **02 septembre 2024 à 16 h 00, heure locale (TU+1)** et devront porter expressément la mention suivante: **AMI N°011/SC/24/MAEP/UGP-PAJE «RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE REALISER L'AUDIT FINANCIER DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE) EXERCICE 2024»**.

L'adresse à laquelle, il est fait mention est: E-mail: secretariat@maep-paje.cg

Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale, Quartier Blanche Gomez

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

13. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

14. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
UNITE DE GESTION DU PROJET



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 012/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE CHARGEE D'ASSURER LA SECURITE DES SITES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

1. La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services d'une société chargée d'assurer le gardiennage de son siège à Brazzaville et de son antenne technique à Dolisie.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et périurbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de promouvoir l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires.

3. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les sociétés intéressées à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations.

4. Les prestataires invités à manifester leur intérêt à fournir les services précités sont les entreprises et sociétés de droit privé, légalement constituées (à l'exclusion des organisations non gouvernementales, des associations sans but lucratif et des opérateurs publics) et spécialisées dans le domaine de la sécurité, du gardiennage et de la surveillance et disposant des autorisations du Ministère en charge de la sécurité pour exercer cette activité.

5. A titre indicatif, les prestataires intéressés devront démontrer leurs capacités techniques et leur expérience en gardiennage, surveillance, sécurité, intervention rapide, protection de personnes et de sites sur le territoire de la République du Congo.

6. Le tableau ci-dessous énonce les critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Points
Expériences dans le domaine	20
Agrément délivré par une autorité compétente en matière d'exercice de services de sécurité	15
Moyens matériels et capacités techniques (équipements)	20
Documents attestant la régularité du prestataire vis-à-vis de l'administration fiscale et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	15
Police d'assurance responsabilité civile et professionnelle	10
Dispositif proposé et équipe proposée	20
Total	100

7. Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+1). Le dossier, incluant les critères de sélection est disponible sur simple demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

8. La société qualifiée sera recrutée selon la méthode de qualification de consultant (QC). La société placée en tête du classement négociera son contrat avec l'UGP.

Les expressions d'intérêt, exclusivement en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 02 septembre 2024 à 16 heures (heure locale) en trois exemplaires obligatoires physiques assortis d'une version électronique et porter expressément la mention suivante : **AMI N° 012/SC/24/MAEP/UGP-PAJE «RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE CHARGEE D'ASSURER LA SECURITE DES SITES DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT»**.

L'adresse à laquelle, il est fait mention est: E-mail: secretariat@maep-paje.cg

Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale, Quartier Blanche Gomez

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

10. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

11. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur National
Gatien Ulrich MASSENGO

INTEMPERIES AU TCHAD

Le bilan des victimes s'alourdit au Tibesti

Le Tchad subit toujours les conséquences des récentes pluies diluviennes qui se sont abattues sur la capitale et plusieurs provinces du pays. Celle du Tibesti, dans l'extrême-nord désertique du Tchad, ne cesse d'enregistrer de nouveaux morts selon les autorités locales. Là-bas, les inondations ont débuté le 9 août. Les autorités locales et certaines organisations de la société civile déplorent surtout le manque d'assistance aux victimes.

Jusqu'au 19 août dernier, la province du Tibesti a enregistré plus de 70 morts selon les autorités locales. Les dégâts matériels sont immenses au Tchad et le nombre de victimes ne fait que croître dans la grande région Borkou, Ennedi et Tibesti (BET). La pluie a cessé dimanche 18 août, pour le plus grand soulagement de Sougui, victime des inondations. « Nous sommes dans l'eau, dans la désolation totale, la pluie a tout emporté. Les maisons sont tombées, les boutiques aussi.



Une vue des inondations dans Tsibesti

L'hôpital de la province est totalement englouti», a-t-il dit. La situation et l'accès difficile aux victimes émeut l'association pour la consolidation de la paix et le développement humain dans le Sahel, que dirige Brahim Edji Mahamat. «La situation est un peu apocalyptique. À l'heure où nous sommes, aucune aide n'est venue, que cela soit du côté du gouvernement ou des organisations humanitaires. Au niveau de la province, cela s'expliquerait peut-être par l'inaccessibilité, que ce soit par voie terrestre, ou

ailleurs dans la province. Et nous lançons un cri de cœur», a-t-il souligné. Par ailleurs, dans un rapport, le préfet du département d'Aou-zou dans le Tibesti, indique que la crue a déterrée des milliers de mines explosives, posées lors des différentes guerres qu'a connues la région. Les autorités locales lancent un appel à l'aide aux ONG humanitaires. Les yeux des sinistres restent braqués sur l'aide humanitaire promise par le gouvernement.

Gaule D'AMBERT

RWANDA

Investi, Paul Kagame s'engage à préserver la paix et la souveraineté nationale

Environs une dizaine de Chefs d'État et d'autres dignitaires africains, au nombre desquels M. Denis Sassou-Nguesso, de la République du Congo, ont fait le déplacement pour assister à la cérémonie d'investiture du président rwandais M. Paul Kagame, organisée le 11 août dernier dans un stade Amahoro de 45 000 places bondé de la capitale, Kigali. 66 ans, M. Paul Kagame a prêté serment devant le président de la Cour suprême, Faustin Ntezilyayo, s'engageant «à préserver la paix et la souveraineté nationale et à consolider l'unité nationale».

La victoire à la présidentielle du 15 juillet ne faisait aucun doute. Il a remporté le scrutin avec 99,18 % des voix, selon la commission électorale. Les défenseurs des droits humains ont souligné que ce score était une preuve forte du manque de démocratie



La prestation de serment du Président Paul Kagame

au Rwanda. Après avoir atteint la limite de deux septennats, M. Paul Kagame avait pu se présenter à nouveau en 2017, à la faveur d'une révision constitutionnelle controversée intervenue deux ans plus tôt instaurant le quinquennat avec le maintien d'un maximum de deux mandats. Cette réforme peut lui permettre de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

Le Président Kagame est l'homme fort du Rwanda. Il a renversé, en juillet 1994, avec la rébellion du Front patriotique rwandais (FPR), le gouvernement extrémiste hutu instigateur du génocide qui a fait «plus de 800 000 morts au sein de la minorité tutsi», d'après l'ONU.

Alain P. MASSAMBA

ESPACE

Lancement réussi pour le premier satellite du Sénégal

Le Sénégal a franchi une étape décisive dans son développement technologique et réalisé un exploit avec le lancement réussi de son premier satellite, GAINDESAT-1A, le vendredi 16 août depuis la base de Vandenberg en Californie.

L'annonce a été faite par le Président Bassirou Diomaye Faye qui a déclaré: «Fruit de cinq années de travail acharné de nos ingénieurs et techniciens, cette avancée marque un pas majeur vers notre souveraineté technologique. Je tiens à exprimer toute ma fierté et ma reconnaissance à tous ceux qui ont rendu ce projet possible». Conçu et développé par des ingénieurs sénégalais en partenariat avec le Centre spatial universitaire de Montpellier



Le satellite GAINDESAT-1A a été mis en orbite par une fusée Falcon 9

(CSUM) en France, le satellite GAINDESAT-1A a été mis en orbite par une fusée Falcon 9, aux côtés de plusieurs autres satellites, lors de son lancement. Ce satellite jouera un rôle essentiel dans la collecte de données pour divers organismes sénégalais. Il fournira des informations importantes à la Direc-

tion de la gestion et de la planification des ressources en eau, tout en optimisant la gestion des ressources hydriques du pays. De même, il soutiendra l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie en améliorant les prévisions météorologiques et en renforçant la sécurité aérienne.

Alain-Patrick MASSAMBA

VARIOLE DU SINGE

Augmentation exponentielle des cas en RD Congo

La République Démocratique du Congo connaît une augmentation exponentielle du nombre des cas de variole du singe (monkeypox ou Mpox), ont indiqué les autorités.

D'après une communication présentée récemment par le responsable en chef du portefeuille de la Santé publique en Conseil des ministres, et dont le compte-rendu a été lu par le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, «il ressort de la situation épidémiologique portant sur quelques maladies, notamment le monkeypox ou variole du singe, une augmentation exponentielle du nombre des cas».

A ce jour, 11.166 cas suspects ont été enregistrés, dont près de 600 décès, soit une létalité de 4%. La province de l'Équateur était la plus touchée. Avant de lancer son plan d'alerte, le 15 août dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait mis en garde le 11 juillet, contre la menace pour la santé mondiale que représente la variole du singe, faisant part de son inquiétude concernant une poussée épidémique d'une nouvelle souche plus mortelle du virus en RD Congo.

Cette épidémie ne montre aucun signe de ralentissement, avait alerté le patron Tedros Adhanom Ghebreyesus. Selon



La minifestation de la variole du singe

l'agence onusienne, 11.000 cas avaient alors été signalés, dont 445 morts, les enfants étant les plus affectés.

Rosamund Lewis, spécialiste de la variole du singe à l'OMS, a souligné que le virus continue à se déplacer, et des cas ont été découverts en Suède et au Pakistan. L'Afrique du Sud a déploré récemment 20 cas, dont trois mortels. Des cas ont été aussi décelés dans d'autres pays du continent, notamment ceux de l'Est. Les symptômes de la maladie apparaissent sous des formes diverses: fièvre, gonflement des ganglions, lymphatiques, douleurs musculaires, fatigue, frissons et une éruption cutanée, semblable à celle de la varicelle, sur les mains et le visage.

Pour faire face à cette crise sanitaire qui touche désormais

toutes les provinces de la RDC, le Gouvernement de ce pays a annoncé une série de mesures et des recommandations. Entre autres: l'hygiène corporelle, l'utilisation des gels hydroalcooliques et la non consommation de la viande d'animaux morts. Mais le Gouvernement compte sur la vaccination pour endiguer la maladie. De même, un plan de riposte de 29 millions de dollars pour la sensibilisation, le déploiement des équipes, la prise en charge des malades et des doses de vaccin sont attendues en RDC. La variole du singe a été découverte pour la première fois en 1958, au sein d'un groupe de macaques qui étaient étudiés dans un laboratoire à des fins de recherche, d'où son nom.

Alain-Patrick MASSAMBA

FRANCE: 80 ANS DU DEBARQUEMENT DE PROVENCE

Une reconnaissance indéfectible aux «héros du 15 Août»

Il y a 80 ans, les troupes alliées débarquaient sur les côtes varoises et libéraient la Provence. Les festivités commémorant l'événement se sont déroulées le 15 août dans le Var. C'était en présence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, notamment africains. Les activités ont commencé comme prévu avec une cérémonie à la nécropole de Boulouris, située sur la commune de Saint-Raphaël où reposent les corps de 466 soldats morts pour la France.



La France a rendu hommage aux soldats d'Afrique

ra, natifs de la Casamance ou de Madagascar, ils n'étaient pas de la même génération, ils n'étaient pas de la même confession, ils étaient pourtant l'armée de la nation, armée la plus fervente et la plus bigarrée». Avant d'évoquer le rôle joué par l'armée d'Afrique lors du débarquement de Provence, dans la nuit du 14 au 15 août 1944.

«Ces hommes s'appelaient François, Boudjema, Harry, Pierre, Niakara», a poursuivi Emmanuel Macron, en rappelant qu'un grand nombre d'entre eux, spahis, goumiers, tirailleurs africains, antillais, marsoins du Pacifique, n'avaient jamais foulé le sol de la métropole avant d'être envoyés participer à la libération de la France lors de l'opération Dragoon, deux mois après le débarquement en Normandie. La part de l'Afrique en France, a-t-il affirmé, «est aussi ce legs qui nous oblige, c'est le même geste de reconnaissance, de fraternité, d'espérance pour

l'avenir que la Nation accomplit aujourd'hui. La France n'oublie rien des sacrifices des Congolais, des Béninois, ni ceux des peuples du Burkina Faso, du Mali et du Niger». Aussi, a-t-il annoncé que, «leurs noms doivent continuer d'être donnés à nos rues, à nos places pour inscrire leur trace impérissable dans notre histoire». Le président camerounais Paul Biya a, de son côté, déclaré: «Il n'y aurait pas eu de victoire alliée sans la contribution des autres peuples, sans les étrangers. Les Africains ont payé un très lourd tribut pour la victoire des Alliés. Ils ont été admirables de courage et d'audace. Cette lutte a été menée ensemble, pour défendre les valeurs et les idéaux universels de paix et de justice». Aussi, a-t-il insisté sur «le rôle joué par les combattants venus d'Afrique, héritiers de traditions guerrières immémorables, admirables de courage, d'audace et de loyauté».

A.-P.M.

JEUNESSE

Les jeunes découvrent les initiatives du Gouvernement et des partenaires

La Journée internationale de la jeunesse a été célébrée le 12 août 2024 sous le thème: «Des clics au progrès: les voix numériques des jeunes pour le développement durable». A Brazzaville, le ministère en charge de la Jeunesse et des sports en collaboration avec le PNUD et d'autres partenaires, a organisé des ateliers qui ont permis aux jeunes de découvrir certaines initiatives mises en œuvre par le Gouvernement.



Chris Mburu et Hugues Ngouélondélé

Depuis le mois de février, le Gouvernement, en partenariat avec l'UNICEF et Airtel Congo, a opérationnalisé des laboratoires d'apprentissage numérique à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, dans le cadre du «renforcement du système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique», a déclaré Hugues Ngouélondélé. De même, le ministre a indiqué qu'il sera prochainement opérationnalisée une application web qui permettra aux jeunes d'être capable de faire, en ligne, toutes les démarches requises pour leur accès à un emploi décent, s'inscrivant ainsi dans le processus de numérisation de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE).



Photo de famille

Le ministre de la Jeunesse a rappelé l'importance du thème de la Journée internationale dans l'accélération des progrès des Objectifs de développement durable (ODD), accentuant en même temps, les contributions cruciales des jeunes dans ce processus de transformation. «La démarche du Gouvernement de la République et de ses partenaires techniques et financiers consiste à accompagner les projets innovants portés par les jeunes. L'amélioration de votre employabilité requiert l'acquisition de nouvelles compétences», a affirmé le ministre.

De son côté, le coordonnateur résident du Système des Nations Unies, Chris Mburu, a dans discours réitéré le message du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres: «Partout dans le monde, les jeunes transforment leurs clics en progrès, tirant le meilleur parti des outils numériques pour s'attaquer aux problèmes locaux et mondiaux, des changements climatiques aux inégalités croissantes en passant par une crise de la santé mentale qui ne cesse de s'aggraver».

A cette fin, a poursuivi Chris Mburu: «Il faut réduire les fractures numériques, stimuler les investissements dans l'éducation, la pensée critique et l'acquisition des notions élémentaires en matière d'information, s'attaquer aux préjugés fondés sur le genre qui règnent souvent dans l'industrie de la technologie et aider les jeunes innovateurs à diffuser plus largement leurs solutions numériques. A l'heure où l'intelligence artificielle bouleverse notre monde, les jeunes doivent également être au centre de l'élaboration des politiques relatives au numérique et de la création des institutions nécessaires dans ce domaine».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner**

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Le numérique: un catalyseur pour le développement durable

Sous le patronage du ministre Hugues Ngouélondélé, en charge de la Jeunesse, la Chambre de commerce de Brazzaville et le Lions Club international zone 252 ont organisé lundi 12 août dernier à Brazzaville la 24^e édition de la Journée internationale de la Jeunesse. Cette Journée, qui s'est déroulée en présence de personnalités telles que Paul Obambi; les ministres Maguessa Ébomé, Léon Juste Ibombo et Inès Bertille Nefer Ingani voumbo Yalo, a été un véritable carrefour d'idées et d'innovations.

Le thème de cette année est: «Des clics au progrès: les voies des jeunes pour le développement durable». À l'ère du numérique, où la technologie façonne chaque aspect de la vie quotidienne, il est impératif que les jeunes soient au premier plan de l'innovation durable. La rencontre a inclus des ateliers interactifs, des performances numériques et des sessions de réseautage, offrant une plateforme dynamique pour les jeunes entrepreneurs, économistes et activistes pour échanger et collaborer. Les témoignages de quelques responsables de startups ont édifié les participants et conforté les jeunes à l'idée d'entreprendre en incluant le numérique dans le développement des entreprises.

Pour Paul Obambi, la Chambre de commerce de Brazzaville s'engage dans une initiative audacieuse pour dynamiser l'économie congolaise et stimuler l'emploi des jeunes. Avec un programme de formation et de sensibilisation de cinq heures, l'objectif est clair: créer au moins 5000 emplois et encourager l'entrepreneuriat parmi la jeunesse. Cette démarche souligne une vérité: «il n'est pas nécessaire d'être fon-

ctionnaire pour réussir», a-t-il dit. Et d'ajouter: «en créant sa propre entreprise, on peut contribuer significativement au développement du pays».

A travers la célébration de cette 24^e édition, l'importance de la formation professionnelle a été mise en avant, en offrant aux jeunes les compétences nécessaires pour prospérer dans divers secteurs économiques. La Chambre



Pendant la célébration de la journée internationale de la jeunesse

de commerce de Brazzaville joue un rôle crucial en représentant et en défendant les intérêts économiques de ses contribuables, agissant comme un pont entre le secteur public et le secteur privé. Elle organise également des campagnes et des manifestations économiques ou commerciales pour promouvoir les activi-



Les officiels posant avec quelques participants

tés relevant de sa compétence. Cette initiative est un pas en avant vers l'autonomisation économique de la jeunesse congolaise et la diversification de l'économie du pays. Elle reflète

la République qui décrète 2024, année de la jeunesse, vise à renforcer l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes. Avec la promesse de créer 100 000 emplois en 2024, ce programme est une étape décisive vers l'autonomisation de la jeunesse congolaise, qui représente 76% de la population âgée de 0 à 35 ans. Plus qu'une célébration, la Journée internationale de la Jeunesse est la reconnaissance de l'influence et du potentiel des jeunes dans la société. Elle souligne l'importance de leur contribution au développement durable et à la prospérité de la nation. En mettant l'accent sur les «clics au progrès», la Chambre de commerce de Brazzaville et le Lions Club ont non seulement honoré ces jeunes, mais ont également tracé la voie vers un avenir où la technologie et la durabilité vont de pair.

Gaule
D'AMBERT

IDAH CONGO

La société civile se dote d'une nouvelle structure

«IDAH-Congo» a été mise en place les 3 et 6 août 2024, à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale constitutive. Cette ONG s'engage entre autres à promouvoir des technologies alternatives pour un développement inclusif durable, œuvrer pour la protection et la préservation de l'environnement; améliorer l'indice de développement humain des populations, etc.

Pour atteindre ces objectifs, l'IDAH-Congo a identifié plusieurs moyens d'action. Ceux-ci portent sur la promotion des échanges nationaux et internationaux en matière de partage des bonnes pratiques de développement et d'inclusion sociale; le développement des Partenariats publics privés (PPP) susceptibles d'appuyer la mise en œuvre des projets structurants de développement et la réalisation des études spécifiques en rapport avec les missions de l'organisation. A cela s'ajoutent l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et territoriales, le soutien au dispositif de qualification professionnelle en vue de l'employabilité et la promotion des nouveaux modèles expérimentaux de production, de commerce, d'emploi et de crédit.

Pour son fonctionnement, les membres fondateurs ont mis en place cinq organes de gouvernance: l'assemblée générale, le Conseil d'administration, le secrétariat exécutif permanent, le Conseil fiscal et le Comité des Experts. Le Conseil d'administration compte sept membres élus en assemblée générale. Il est dirigé par un bureau de trois membres, présidé par madame Félicité Célestine Omporo. Le secrétariat exécutif permanent composé de sept membres est dirigé, quant à lui, par le Dr Jeannin Ndamba. Les experts congolais et africains qui ont fondé cette Organisation de la société civile (OSC) s'engagent à contribuer à l'amélioration de l'indice de développement humain du Congo. La création de l'IDAH-Congo est une initiative qui intègre le réseau des instituts de développement et d'action



Les participants à la fin des travaux

humanitaire d'Afrique. Elle a été impulsée par Africa 2025 Solution, un Think tank dirigé par le Dr Firmin Kinzounza et qui œuvre pour l'accélération des agendas 2030 relatifs aux Objectifs de développement durable (ODD) et 2063 de l'Union africaine. Clôturant les travaux de l'assemblée générale constitutive, Mme Félicité Célestine Omporo a invité et encouragé les membres fondateurs à s'unir pour faire cause commune de ce projet. «L'IDAH-Congo est un organisme qui va nous apporter des fonds nous per-

mettant de les mettre à la disposition de nos entreprises. Cela va permettre aux jeunes de créer des entreprises et aux opérateurs économiques d'avoir des fonds. Le Gouvernement aura un gain sur la fiscalité et la douane pour augmenter aussi la croissance parce que cela va impacter le PIB, surtout si nous pouvons créer une banque d'investissement, comme nous n'avons que des banques commerciales», a-t-elle dit.

Philippe
BANZ

EMPLOI

Le Fonea, l'Adpme et l'Esgae unissent leurs forces pour l'employabilité des jeunes

Dans le sillage des Journées de l'entreprise et de l'employabilité "JEE 2024", organisées par l'ESGAE, le Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage (FONEA), l'Agence de développement des très petites et moyennes (ADPME) et l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) ont signé dans la première semaine du mois d'août, au siège de cette Ecole, une convention de partenariat en vue de relever ensemble le défi de l'employabilité des jeunes qui y sortent.

Pourquoi cette convention de partenariat tripartite? La jeunesse congolaise en forte croissance constitue un atout prometteur pour le développement du pays, voire du continent. Ecore faudrait-il pouvoir catalyser cette ressource précieuse pour lui permettre d'atteindre son plein potentiel de production et de prendre en main son développement grâce à des emplois décents et productifs. Et, c'est tout le sens de la signature de convention entre les trois parties.

«La signature de cette convention, a déclaré Aimé Blanchard Linvani, directeur général de l'ADPME, n'est pas simplement une formalité, mais elle traduit notre volonté de conjuguer nos efforts et nos ressources pour offrir aux étudiants un cadre d'accompagnement adapté, favorisant l'émergence de nouveaux entrepreneurs.

Ainsi, l'importance de cette convention de partenariat tripartite réside dans son poten-

tiel à stimuler l'entrepreneuriat parmi les jeunes étudiants, ce qui aura sans nul doute un impact significatif sur l'économie et la société, favorisant l'émergence de nouveaux entrepreneurs. En promouvant les missions des trois institutions impliquées, la convention renforce leur coopération et leur efficacité collective. La



Les trois délégations immortalisent l'instant après la cérémonie de signature

réalisation d'étude et des programmes de formation préparant les étudiants à créer et



Les trois partenaires présentant la convention signée

à gérer des entreprises, leur offre, in fine, des compétences pratiques et théoriques essentielles».

signature de la convention de partenariat entre d'une part, le FONEA et l'ADPME et d'autre part, l'ESGAE répond à la volonté manifeste qui est la nôtre de voir les jeunes de notre pays être formés dans le but de s'assurer un lendemain meilleur.

En effet, en parcourant quelques dispositions de notre convention, il est bien mentionné que les trois parties (FONEA-ADPME-ESGAE), s'engagent à accompagner les jeunes étudiants dans leur entrepreneuriat à travers : le suivi opérationnel après le démarrage de leurs activités; l'accompagnement à la recherche des financements; l'encadrement et le suivi conjoint des jeunes étudiants entrepreneurs qui bénéficient d'un crédit garanti

jusqu'au remboursement total des échéances des crédits à la banque ou institution financière».

Pour le Pr Roger Armand Makany, directeur général de l'ESGAE, «former, c'est bien et c'est notre mission. Nous l'accomplissons depuis 31 ans. Mais, l'ESGAE apporte aussi son expertise en gestion des projets, en suivi et évaluation. C'est la raison pour laquelle nous avons en notre sein un incubateur de projet... La convention tripartite que nous allons signer témoigne de la volonté commune de créer des synergies entre notre Ecole et les deux structures de l'Etat: le FONEA et l'ADPME. En collaborant avec elles, nous offrons à nos étudiants des opportunités de développement des projets d'employabilité et d'entrepreneuriat».

L'ESGAE, le FONEA et l'ADPME, chacun dans les domaines de compétences qui sont les siens, apporteront leur expertise pour préparer les étudiants aux réalités du monde entrepreneuriale. Ils mettront à disposition les ressources nécessaires pour soutenir les initiatives des jeunes ou encore se chargeront de fournir un encadrement technique et un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours entrepreneurial. Tout ceci pour

aider les jeunes étudiants à transformer leurs idées en projets viables et en entreprises durables contribuant ainsi, de manière significative, à la création de richesse et d'emplois dans notre pays.

La convention englobe des axes de collaboration essentiels. On peut citer entre autres: les ateliers et les formations, le mentorat et le coaching, les projets entrepreneuriaux.

Pour rappel, l'École Supérieure de Gestion et d'Administration des Entreprises (ESGAE) a fait le choix de la professionnalisation dans ses programmes d'études afin de favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants. D'où ses formations basées sur une approche pédagogique à la pointe des enjeux du monde professionnel, en mettant l'accent sur la pratique en entreprise, laquelle est nourrie par la recherche.

L'ESGAE s'appuie, ainsi, sur une collaboration étroite avec les entreprises qui envoient leurs collaborateurs dans ses programmes de formation initiale et continue. Ces entreprises accueillent, en retour, les étudiants de l'ESGAE en stage ou dans le cadre des stages de professionnalisation lesquels interviennent dans les formations et soutiennent la recherche.

C'est pourquoi le développement d'une relation Entreprises forte est stratégique pour cette école privée d'enseignement supérieur.

Viclaire MALONGA



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_24_RFGS_293247

Objet	Construction des Latrines, Blocs Magasins, Cuisines et l'installation des pompes à motricité humaine dans le département du Pool
Date de l'appel d'offres	14 Aout 2024
Date de clôture	10 septembre 2024 à 17 heures

1.1 Introduction

Catholic Relief Services –USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Épiscopale des Evêques des Etats Unis d'Amérique. Dans le Cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, (Catholic Relief Services-CRS), lance le présent avis d'appel d'offres pour la sélection d'entreprises, d'associations, d'ONG, ou tout Groupement de prestataires qualifiés pour l'exécution des travaux de construction des Latrines, Blocs Magasins, Cuisines et l'installation des pompes à motricité humaine dans le département POOL. Le marché est subdivisé en trois (3) lots :

Lots	Désignation	Localisations	Type de travaux
Lot 1	Construction des blocs de latrines	Kinkala : 1 site Louingui : 1 site Ignié : 1 site Mbanza Ndounga : 1 site Ngabé : 4 sites Kindamba : 1 site	Construction de Blocs de latrines à 3 cabines doté de dispositif de lavage de main en maçonnerie (DLM) et l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Lot 2	Construction des blocs magasins et cuisines	Kinkala : 2 sites; - Boko : 1 site Louomo : 2 sites; - Louingui : 1 site; - Ignié : 3 sites; - Mbanza Ndounga : 3 sites; - Goma tsé-tsé : 2 sites; - Ngabé : 6 sites Kindamba : 2 sites	Construction de Blocs de Magasins et Cuisines avec foyer amélioré.
Lot 3	Construction des pompes à motricités humaines/PMH	Kinkala : 2 sites; - Louomo : 1 site; - Louingui : 1 site Ignié : 2 sites; - Mbanza Ndounga : 1 site; - Ngabé : 2 sites Kindamba : 1 site	Construction des forages équipés de pompes manuelles de type HYDRO-INDIA 60, entourés des murets en maçonnerie équipés d'une margelle pour la protection

Tout soumissionnaire désireux d'avoir le dossier d'appel d'offre ou d'autres informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org, copie à ginette.ikonogo@crs.org et bidcg@crs.org ou appeler le Responsable des Achats au 05 699 78 39 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offre.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
CABINET-



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

ATTRIBUTION DE CONTRAT

Pour le recrutement d'un consultant-firme chargé de réaliser l'audit des états financiers et comptables du PDCRH exercices 2023 et 2024.

Pays: République du Congo

Agence d'exécution: Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

Nom du Projet/Etude: Sélection d'un consultant-firme chargé de réaliser l'audit des états financiers et comptables du PDCRH exercices 2023 et 2024.

Numéro de Prêt: 2100150033294

Référence de l'avis à manifestations d'intérêt (AMI): AMI N° 022/2023/METP/CAB/PDCRH-CEP

Méthode de sélection: Sélection au moindre coût (SMC)

Nom de l'attributaire du Contrat : Cabinet Mazars

Adresse: 3ème étage Immeuble Ex AMACAM, Rue Boué de Lapeyrère, B.P: 3791 Douala-Cameroun

Tel: +237 233 42 42 47

Email: fidele.mmandoa@mazars.cm

Montant du Contrat: 12.652.273 francs CFA HT/HDD

Durée d'exécution du Contrat: Le contrat prendra fin après approbation du rapport d'audit.

Synthèse de l'objet du Contrat: L'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas dans l'ensemble d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs et établir un rapport sur les états financiers du projet pour chaque exercice concerné

Contacts: 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Baongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06

Email: sec.pdcrh@outlook.com

La Coordinatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Mgr Abel Liluala en visite au Cabinda

Après son ordination épiscopale et son installation comme archevêque métropolitain de Pointe-Noire, Mgr Abel Liluala n'est pas resté indifférent envers ses chrétiens, ses parents et confrères dans le sacerdoce du diocèse de Cabinda qui a vu clore sa vocation. Jeudi 25 juillet 2024, il a effectué une visite où il a été accueilli par de nombreux fidèles et prêtres venus de différentes paroisses, ainsi que par les autorités civiles, militaires et notabilités de la localité.

Une messe a été célébrée le samedi 27 juillet, en la cathédrale Marie Mère du monde, en compagnie de NN.SS Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire, tous de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), et Belmiro Cuira Chissenguéti, évêque de Cabinda, ainsi que de nombreux prêtres tant de Cabinda que de Pointe-Noire. Les belles mélodies des chorales de la cathédrale Marie Mère du monde du Cabinda et de la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire ont harmonieusement accompagné la prière. A l'ouverture de la célébration, Mgr Belmiro s'est réjoui du fait que Mgr Abel ait pensé revenir sur ses terres d'enfance où il a été baptisé et reçu l'appel de Dieu. Tout enfant a ses

origines, c'est pourquoi Mgr Liluala est revenu à la maison, rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits à son égard et célébré l'eucharistie ensemble avec le peuple de Dieu de Cabinda. Il a invité les prêtres de l'archidiocèse de Pointe-Noire à être de bons collaborateurs



Photo de famille après la messe

de Mgr Abel et non des syndicalistes. Dans un rythme émouvant



Mgr Abel Liluala à son arrivée au Cabinda

propre à la liturgie Cabindaise et dans un style qui lui est familier, Mgr Abel Liluala a, dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 13, 24-

amour, paix, joie, miséricorde, compréhension. «Nous avons, dans notre vie, deux grands semeurs. Un semeur officiel et un semeur intrus, et tous les deux sèment. Jésus sème du bon grain, ce qui est bon, ce qui peut nous aider à produire de bons fruits qui s'appellent amour, paix, joie, miséricorde, compréhension. Nous avons un autre, le malin qui sème et qui provoque les incompréhensions, les divisions que nous vivons dans nos familles, nos milieux de service et dans notre entourage. Il est donc question de savoir celui qu'il faut suivre. On ne peut pas servir deux maîtres au même moment: Dieu et l'argent. Nous en avons marre de voir Satan en train de diviser les

30, rappelé que Jésus a semé du bon grain qui a produit de bons fruits qu'on appelle

chrétiens à la paroisse, dans notre Eglise. Si Satan arrive à nous diviser, à semer la discorde, c'est parce que nous sommes d'accord et complices. D'où, il faut veiller, faire attention et chercher à se convertir tous les jours de notre vie pour qu'il ne puisse pas envahir là où nous vivons», a dit Mgr Abel Liluala.

Avant la fin de la célébration, des présents ont été offerts à l'archevêque de Pointe-Noire par la communauté chrétienne comme signe de son amour et de son attachement vis-à-vis de son fils, frère, père et ami. Mgr Belmiro Cuira Chissenguéti lui a remis symboliquement les clés du diocèse pour lui permettre de rentrer librement dans sa maison qui est le Cabinda. Enfin, Mgr Abel Liluala a remercié le peuple de Dieu pour l'accueil qui lui a été réservé avec sa délégation. Aussi, NN.SS Toussaint Ngoma Foumanet et Jean-Claude Makaya Loemba pour leur présence à ses côtés.

Après la messe en la cathédrale Marie Mère du monde, Mgr Abel Liluala, en compagnie de trois évêques, s'est rendu à Makanga Grande, province de Cabinda, son village natal. Une messe a été célébrée le dimanche 28 juillet 2024, en présence de Mme Suzana Abreu, gouver-

neure du Cabinda. Dans son homélie, il a nourri le peuple de Dieu à travers l'évangile de Jean 6,1-15. «Jésus a nourri une grande foule à partir de cinq pains. Et de qui sont ces pains? C'est un jeune et un enfant qu'on pourrait mépriser et c'est celui-là qui garde quelque chose dans son sac. On ne peut pas nourrir une grande foule avec cinq pains. Mais la foi dit oui, ne te penche pas sur la raison, car la raison a ses limites. La foi, c'est celle-là qui nous permet de nous sauver, de soulever les montagnes, de faire des choses extraordinaires pour permettre à ce que Dieu puisse intervenir dans notre vie. Il ne faut pas mépriser personne, faire attention, une personne qui n'a pas de travail aujourd'hui peut devenir une grande personne demain», a souligné Mgr Abel. Avant de recevoir les présents de la part des chrétiens de ce village, de la gouverneure et de sa mère biologique qui lui a offert une bible comme pour lui rappeler que sa nourriture vivante est la Parole de Dieu. Un présent reçu avec une grande joie est plein d'amour. Avant de remercier la gouverneure pour l'hospitalité, les populations de son village, les trois évêques ainsi que toute sa délégation.

Madocie Déogratias MONGO

Les grands séminaristes renouent avec le port de soutane

Dans son intention de renouer avec la coutume du port de la soutane par les grands séminaristes, à l'issue de deux ans de stage inter-cycles passé dans différentes paroisses, comme l'exige la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Abel Liluala a revêtu la soutane à sept grands séminaristes le samedi 10 août dernier.

I s'agit de Christ Nature Mouloundou, Chrisveille Belano Makouebo Nahikou, Claude Darly Mokoka, Céleste Duchemin Moussoungou, Delvan Chandtick Bantsinga, Marie Daniel Biyoudi, et Omer Konde. C'était au cours d'une célébration eucharistique qui a eu pour cadre l'église Sainte Face de Jésus Faubourg, dans le 4^e arrondissement Loandjili, et placée sous l'animation liturgique de la chorale paroissiale. A travers cette célébration, ces séminaristes qui vont désormais porter la soutane et la chemise clergyman, débutent un nouveau cycle de formation

centré sur la théologie. C'est donc un acte important pour ces jeunes qui suivent le chemin du sacerdoce ministériel de revêtir des signes distinctifs déterminant leur identité. Aux côtés de Mgr Abel Liluala, il y avait Mgr Jean-Claude Makaya, évêque émérite de Pointe-Noire, ainsi que sept prêtres de sa promotion au grand séminaire venus de la République Démocratique du Congo où ils ont fêté les 30 ans de vie sacerdotale. Le port de la soutane marque une étape décisive d'engagement au service de l'Eglise. Cet habit ecclésiastique exige du porteur



Mgr Abel Liluala félicitant les grands séminaristes soutanés

un accroissement de vertus, un esprit d'écoute et d'obéissance ainsi qu'une ferme détermination d'aller jusqu'au bout. Mgr Abel Liluala a centré son homélie sur l'évangile de Jean 12, 24-26, tout en invitant les heureux du jour à prendre un engagement à suivre le

Christ jusqu'au bout, quelles que soient les fatigues de ce monde. «Aujourd'hui, nous prions ensemble avec nos séminaristes qui, pour la première fois, vont porter l'aube, ce vêtement liturgique ecclésial. Le port de la soutane est une étape importante dans le

cheminement vocationnel de chacun vers le sacerdoce ministériel. En manifestant votre désir de porter la soutane, vous, candidats au sacerdoce ministériel, vous faites librement un pas vers le Christ dans votre marche à la suite du Christ, le prêtre par excellence. Ce pas de suivre le Christ est un engagement à suivre jusqu'au bout, quelles que soient les fatigues. Suivre le Christ jusqu'à la fin, c'est le suivre jusqu'à l'extrême. Notre vocation en étant chrétien, il ne s'agit pas de suivre le Christ en quelques jours, quelques mois, mais il faut le suivre jusqu'à la fin de notre parcours. La vie chrétienne est une vie très exigeante, une vie de sacrifice», a dit Mgr Abel.

Après la présentation des heureux du jour par l'abbé Davy Sanza Nzaou, secrétaire et chancelier, l'archevêque a procédé à leur vêtiture en rappelant de prendre leur vie au sérieux et de respecter cet habit. A la fin, la communauté paroissiale

a offert des présents aux prêtres venus de la République Démocratique du Congo pour les 30 ans de vie sacerdotale. Mgr Jean-Claude Makaya Loemba a invité ces grands séminaristes à être ensemble, à se soutenir les uns les autres, afin d'arriver jusqu'au bout de leur vocation. Au nom de tous les séminaristes, Christ Nature Mouloundou a remercié le bon Dieu pour ce jour et Mgr l'archevêque pour sa paternelle bonté, ainsi que les parents pour le soutien multiforme. A signaler que NN.SS Abel Liluala et Jean-Claude Makaya Loemba, ensemble avec le clergé diocésain et les prêtres venus de la RDC ont commémoré le 30^e anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Godefroy Emile Mpwati, premier évêque diocésain de Pointe-Noire. La messe commémorative a eu lieu le dimanche 11 août dernier en l'église Saint Christophe de Mvou-Mvou.

M.D.M

OFFRE D'EMPLOI - AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS: Date de clôture: 28 août 2024

- Political Specialist (Spécialiste en Politique)
- Budget Analyst (Analyste budgétaire)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web: <https://eraiohs.state.gov/dosera/cog/vacancvsearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

NB: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La Mission des États-Unis à Brazzaville valorise une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents et nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard du harcèlement. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous, et nous invitons les candidats d'horizons divers à postuler.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE
SOCIETE OLEA CONGO

Société Anonyme Avec Conseil d'Administration F CFA : 364 900 000
Siège social : Rond-Point des Amoureux, Centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo.

RCCM: CG-PNR-01-2013-B14-00052

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS: NOMINATION DU NOUVEL ADMINISTRATEUR – RENOUELEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 23 Juillet 2024, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Août 2024, sous les folio 143/37 N°5927 et 143/48 N°5938, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:
Renouvellement du mandat des administrateurs: La collectivité des Actionnaires décide de renouveler, pour une durée de trois (03) exercices sociaux, les mandats de Monsieur Olivier CANUEL, Monsieur Olivier DUBOIS et OLEA HOLDING FRANCE SAS, en qualité d'administrateurs.
Nomination du nouvel administrateur: Monsieur Clément CHADEAU est nommé en qualité d'administrateur.

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la société: La collectivité décide de renouveler, pour une durée de six (06) exercices sociaux, les mandats des commissaires aux comptes: - DELOITTE TOUCHE TOHMATSU SA, en qualité de commissaire aux comptes titulaire; - YVES PARFAIT NGUEMA, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 05 Août 2024 sous le dépôt N° CG-PNR-01-2024-D-00930, et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro: CG-PNR-01-2024-M-04309.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

SOUTENANCES A L'ECOLE DES METIERS DE LA PHARMACIE DE MOUNGALI

Des impétrants ont présenté leurs rapports de fin de formation

L'amphithéâtre Docteur sœur Marie Brigitte Yengo de l'Ecole des Métiers de la pharmacie, situé dans l'enceinte du Centre des polios de Mougali qui est en même temps le siège de la Fondation cardinal Emile Biayenda (FOCEB), a servi de cadre le vendredi 9 août 2024 à la session de soutenances des rapports de fin de stage de formation des étudiants, pour l'obtention d'une Licence (BAC+3) dans les filières de la pharmacie et de la biologie médicale.

Cette session, 22^e promotion du genre de l'année académique 2023-2024 dédoublée Docteur sœur Marie Brigitte Yengo, religieuse de Notre-Dame du Rosaire, s'est déroulée en présence des Docteurs Mpanzo, Victor Ngoma et Mokondji Mobé, respectivement présidents de l'Ordre et syndicat national des pharmaciens du Congo et conseiller au ministère de la santé. La Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) était représentée par un membre.

Devant un jury présidé par Clément Edmond Mampouya, directeur général de cette école, les impétrants, chacun selon son domaine de compétence (préparateurs en pharmacie et biologistes), a présenté et soutenu le fruit de son travail. Après les recherches menées et les stages effectués dans différentes structures, notamment à l'institut national de recherche en sciences de la santé, à la pharmacie Christ-Roi, au laboratoire Trios, à la clinique médico chirurgicale COGE-MO; ces rapports comportaient les thèmes suivants: «*Bienfaits de l'huile essentielle des feuilles de Laurus mobilis*»; «*Intérêt de l'acide urique dans l'exploitation de la Goutte. (C'est une maladie qui se manifeste généralement chez l'homme à cause de l'abus d'alcool. Il est donc recommandé d'éviter la consommation de la viande rouge, des poissons tels que Makouala et autres sardines. Il faut boire beaucoup d'eau pour évacuer l'acide urique afin d'éviter l'insuffisance rénale)*»; «*Etude du*

légume Matembélé» (qui est très efficace pour éviter la malnutrition et l'anémie); «*Exploitation de la Glaire cervicale*».

Au début des soutenances, Docteur sœur Marie Brigitte Yengo a rappelé aux impétrants: «*Vous aurez, au prix de vos efforts motivés et déterminés, à être de merveilleux étudiants d'abord, des hommes droits et des femmes modèles ensuite, qui choisissent une vie d'excellence et non celle de la médiocrité. Vous aurez tout avec la bénédiction de Dieu, sa force et sa puissance, pourvu que vous mainteniez l'esprit d'humilité, d'écoute, de respect de vous-mêmes et des autres qui vous entourent. Alors, vous allez progresser, non sans difficultés, mais toujours sous la houlette de l'Esprit Saint*».

Ouvrant la session, Clément Edmond Mampouya a rappelé à l'assistance que cette école a été créée en 2000 grâce à la volonté d'un certain nombre de pharmaciens regroupés au sein de l'association congolaise des pharmaciens catholiques (ACPC), créée elle-même en 1996 et affiliée à la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) pour pallier le manque de professionnels dans ce domaine, alors qu'en 1988, le Gouvernement avait libéralisé les professions de santé (biologie médicale et pharmacie), ouvrant ainsi la voie vers la création des établissements privés des professions paramédicales. En 24 ans d'existence, l'école a ouvert la filière de laboratoire d'analyse médicale et formé plusieurs pré-



Clément Edmond Mampouya



Dr. sœur Marie Brigitte Yengo



Des impétrants et leurs parents

parateurs en pharmacie ainsi que des laborantins qui exercent dans les différents hôpitaux du pays. La session de soutenances des rapports de l'année académique 2023-2024 qui sanctionnent la formation de la 22^e promotion des étudiants bacheliers, pour l'obtention d'une Licence professionnelle, après trois années d'études passées dans les filières de la pharmacie et de la biologie médicale, a été bien préparée par les professionnels. Le nombre insuffisant des préparateurs en pharmacie sorti de cette école étant absorbé par le secteur public, le souhait serait d'ouvrir d'autres filières au cours de l'année académique 2024-2025, notamment dans le domaine de l'infirmerie. L'école compte au-

jourd'hui 46 enseignants répartis dans six départements avec un effectif de 400 étudiants, toutes options confondues, répartis en trois années et par niveaux. Après la formation qui dure trois ans, les étudiants obtiennent le diplôme de Licence professionnelle dans les options de préparateurs et de laborantins biomédicaux ainsi qu'un Brevet de technicien supérieur (BTS) pour l'option des délégués médicaux, après deux années de formation. Les diplômes délivrés par l'école des métiers de la pharmacie sont agréés par la Fonction publique.

A la fin des soutenances, le jury a déclaré compétents les impétrants avec des mentions honorables.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXIEME DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE B

«Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle»

Textes: Jos 24,1-2a.15-17.18b; Ps 33 (34),2-3,16-17,20-21,22-23; Ep 5,21-32; Jn 6,60-69

Le signe de la multiplication des pains avait suscité la stupeur et l'enthousiasme des foules, qui étaient prêtes à couronner Jésus comme leur roi. Mais tout de suite Jésus avait expliqué la véritable interprétation de ce signe: surtout, il ne fallait pas le considérer comme le prélude d'un triomphe de puissance mondaine; plutôt, dans le signe du pain Jésus s'était révélé lui-même comme celui qui descend du ciel, non pas pour s'élever dans la gloire humaine, mais pour donner sa vie, pour offrir sa chair et son sang pour nous. Cet enseignement avait fini par étouffer les enthousiasmes trompeurs du peuple. Même beaucoup de disciples exprimaient leur déception: «*Cette parole est rude! Qui peut l'entendre?*» - se disaient-ils. Ils avaient projeté sur Jésus des attentes tout à fait mondaines, ils n'avaient pas laissé que le témoignage du Seigneur changeait leur mentalité et convertissait leurs cœurs aux pensées de Dieu. Or, les paroles «*rudes*» de Jésus mettaient ses disciples devant leur choix définitif: suivre ce Maître que proposait un chemin de service et d'humilité, ou rester dans l'espoir d'un messie guerrier? Reconnaître en Jésus le pain de la vie, la seule source d'amour qui peut rassasier en plénitude l'existence humaine, ou l'abandonner pour poursuivre des ambitions terrestres? Beaucoup de disciples ne furent pas capables de reconnaître la solennité de ce moment de leur vie... et abandonnèrent Jésus.

Mais ce moment de crise n'allait pas produire les mêmes effets dans tous les disciples. Pierre et tout le groupe des Douze, eux aussi, étaient à l'épreuve, mis devant un choix définitif à faire: «*Voulez-vous partir, vous aussi?*». La réponse de Pierre, donnée à Jésus au nom du groupe entier en ce moment solennel, allait devenir une profession de foi et un exemple d'amour pour tout chrétien de tous les temps: «*Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. Quant à nous, nous croyons, et nous savons que tu es le Saint de Dieu*».

Probablement, Pierre n'avait pas pu comprendre parfaitement tout ce que Jésus avait dit, quand il s'annonçait comme le pain de la vie, comme la chair donnée à manger et le sang versé à boire. Mais il avait reconnu dans son esprit la vérité profonde de ces paroles, qui ne demeuraient pas seulement dans le contenu qu'elles enseignaient, mais qui surgissaient du cœur de celui qui les prononçait. Ce cœur, le cœur de Jésus, faisait l'objet de la foi de Pierre et des Douze. Et tout ce qui venait de ce cœur, ne pouvait qu'être vrai, saint, amour éternel. Pierre ne choisissait pas seulement la vérité d'un message, mais l'amour authentique de la seule personne capable de paroles de vie éternelle.

La déclaration de Pierre, qui témoignait de sa fidélité au Seigneur, face aux déclarations de tous ceux qui l'avaient abandonné, devenait aussi un soutien et un point de repère pour tant d'autres disciples, qui pouvaient être plutôt confus et égarés, tentés d'aller ailleurs. La réponse résolue de Pierre montrait qu'il n'existe pas un «*ailleurs*». Il ne s'agit pas de se demander «*où*» aller, mais «*à qui*» aller. Pierre avait compris que, quand tu refuses le Seigneur que tu as connu, le vide qu'il laisse en toi ne pourra jamais être rempli ailleurs, il n'y aura jamais un lieu, une situation, des personnes qui pourront te donner la vie éternelle, baigner la sécheresse de ton cœur, te donner la plénitude de charité pour laquelle tu as été créé et sauvé. Il peut arriver, à nous les disciples, de chercher des évocations, de penser qu'il y ait un «*ailleurs*» où notre vie puisse changer de direction et trouver des satisfactions, au-delà de cette mission d'amour qui nous a été confiée par le Christ. Tout objectif recherché en abandonnant le Christ et la confiance qu'il a envers nous, ce ne serait qu'une illusion. Toi seul, Seigneur Jésus, toi seul tu as les paroles de la vie éternelle! Aide-nous à ne jamais nous faire tromper par les séductions mondaines. Aide-nous à rester en toi et témoigner de ton amour qui nous rassasie et nous sauve!

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

FORMATION

Les directeurs diocésains des OPM se sont penchés sur la gestion axée sur les résultats

C'est sous le thème: «*Allez, invitez tout le monde au banquet*» tiré du texte biblique de Matthieu 22, 9 que les directeurs diocésains des Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM) se sont retrouvés du 21 au 24 août 2024 à Brazzaville, au Centre interdiocésain des œuvres. Un rendez-vous annuel, afin d'évaluer la marche des OPM au Congo, réfléchir sur la gestion axée sur les résultats (GAR) et chercher des voies et moyens d'une gestion efficace des biens de leurs diocèses. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par Mgr Roberto Lucchini, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique. En présence de Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, président de la Commission épiscopale de la catéchèse et des œuvres pontificales missionnaires et de l'abbé Valentin Mouyongo, directeur national des OPM.

La clôture officielle est prévue le dimanche 25 août en l'église Saint-Paul de Madibou.

(Nous y reviendrons)

Pascal BIOZI KIMINOU

ORDINATION PRESBYTERALE CHEZ LES SPIRITAINS

Père Christ Ngouala Lepaty, nouveau prêtre

La Province du Congo Brazzaville de la Congrégation du Saint-Esprit, les spiritains, a été à l'honneur le samedi 17 août 2024. A l'occasion de l'ordination presbytérale du père Christ Ngouala Lepaty, originaire de la paroisse Saint Michel de Madingou, dans le diocèse de Nkayi.



Père Christ Ngouala Lepaty

Le père provincial du Congo Brazzaville a indiqué que la Congrégation du Saint-Esprit est présente dans 62 pays à travers le monde et compte 2800 membres. Puis, il a procédé à l'envoi en mission du nouveau prêtre, affecté au Royaume uni, en Grande Bretagne.

Après la célébration eucharistique, la chrétienté de Ouenzé a été conviée à la cérémonie de dénomination de l'avenue qui part du croisement de la rue Bangangoulou et le lycée de la Révolution. Elle s'appellera désormais avenue père Jean Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit arrivé au Congo en 1946. En

46 ans de présence missionnaire au Congo, le père Grivaz a construit les églises Sainte Marie de Ouenzé (Notre-Dame des victoires); Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké; Saint Augustin de la Tsémé; Saint Jean-Baptiste de Talangai; Saint

Conception de Ouenzé (AS-MICO-Bana Sango Grivaz) que préside M. Gustave Zoula, qui avait introduit en 2023 une demande auprès du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. C'est donc en souvenir des bienfaits auprès



Mgr Toussaint Ngoma Foumanet félicitant le nouveau prêtre

Grégoire de Kingoma (Massengo); Saint Joseph de Tout pour le peuple. En véritable pédagogue, il a bâti et construit les écoles Lheyet Gaboka, Immaculée Conception, Saboukoulou. Il a également créé l'équipe de football Saint Michel de Ouenzé. Cette cérémonie a été rendu possible grâce à l'Association Saint Michel Immaculée

des populations de Ouenzé et en reconnaissance du talent de pédagogue qu'avait ce prêtre qui a formé de nombreuses élites intellectuelles, dont le professeur Théophile Obenga, historien, que cette avenue porte désormais son nom.

Pascal BIOZI KIMINOU

ANNONCES

*** ANNOUNCE LEGALE***

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/ E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le trente et un mai deux mille vingt-trois, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: SHANGHAÏ FAREAST LOGISTICS

Objet: Transport et logistique.

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, 61, rue Bouyala, Centre-ville. REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Monsieur **Amedé Given De-Dorgeles MAKAYA**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Makayabou, de nationalité congolaise, née à Pointe-Noire, le treize mai mil neuf cent quatre-vingt-cinq.

R.C.C.M CG-PNR- 01-2023-B-13-00197.

Pour avis,
Le Notaire

*** ANNOUNCE LEGALE***

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1^{er} étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/ E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le vingt-sept juillet deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: SHANGHAÏ FAREAST TRANSIT Sarlu

Objet: Transit.

Capital: DEUX MILLIONS FRANCS CFA (2.000.000).

Siège: Pointe-Noire, 61, rue Bouyala, Centre-ville. REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Madame **MAKAYA NEE MALENGUE MASSALA Irina Jordine**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Makayabou, de nationalité congolaise, née à Sibiti, le vingt-quatre mai mil neuf cent quatre-vingtdouze.

R.C.C.M CG-PNR- 01-2022-B-13-00255.

Pour avis,
Le Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquerants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				LIEU / QUARTIERS	ARR/ DPT	REQUERANTS
1	22.230 du 25/11/2013	Plle(s) 08	Bloc102	Section M²	Superficie 400,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	BISSILA Florence
2	30.355 du 12/09/2022	Plle(s) 11 bis et 15	Bloc 86	Section BJ	Superficie 513,75 m²	MPAKA	Arr 06	IBALA née BANZOUZI Charlotte, IBALA KIGNIA NGAMBA Damella Exaucée et IBALA Daniel Monica Lelord
3	30.667 du 22/03/2023	Plle(s) 01	Bloc 163 bis	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	NZINGOULA Matilde Alida
4	31.067 du 31/10/2023	Plle(s) 05	Bloc 69	Section BM	Superficie 485,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	MASSAMBA Eleazar Céleste
5	28.459 du 17/05/2019	Plle(s) 08	Bloc 74	Section J	Superficie 571,99 m²	MPITA	Arr 01	NGONGO Jessica Muriel, NGONGO MOUANKELE Mariène Jennifer, NGONGO Grâce Anne Marie
6	30.994 du 21/09/2023	Plle(s) 09	Bloc 98	Section BC	Superficie 300,00m²	LOUSSALA	Arr 03	MBEMBA NZOUI Chérubin Dieudonné
7	30.438 du 09/11/2022	Plle(s) 10	Bloc 68	Section BX	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	NZABA Ephrem Joys
8	26.806 du 09/03/2017	Plle(s) 12	Bloc 301 bis	Section BM	Superficie 468,72 m²	NGOYO (ANCIEN VILLAGE)	Arr 06	BAYAKISSA Charles
9	31.240 du 16/02/2024	Plle(s) 07	Bloc 101	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	MC HUNGHU Welcom Gallet
10	27.940 du 05/07/2018	Plle(s) 03	Bloc 180	Section CD	Superficie 400,00 m²	NANGA	Arr 06	SOULOUKA BAKA BALOUENGA Norbert
11	31.443 du 19/06/2024	Plle(s) 03, 05 et 06	Bloc 34	Section BT	Superficie 1706,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	MBOUTILA NTOUMI Henoc Jered
12	28.472 du 29/05/2019	Plle(s) 05	Bloc 28	Section BM	Superficie 219,57 m²	NGOYO (File NGAND NGOYO)	Arr 06	MINSI BEKALA Elise Loane Anouchka et BEKALA BEKA Daniel Jonathan
13	30.303 du 17/08/2022	Plle(s) 14	Bloc 134	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO LA PLAINE (File MBELO)	Arr 06	Mme NZAOU MBOUMBA née TALLOUD-WASIKU-Diane Maryse Clara
14	30.393 du 10/10/2022	Plle(s) 06	Bloc 89	Section BXA	Superficie 500,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	GADZANIA AMBOULOU Arnaud et AMBOULOU ITOUA Ella Renault Stevie
15	31.363 du 03/05/2024	Plle(s) 05 et 06	Bloc 23	Section BX	Superficie 1000,00 m²	DJENO	Arr 06	N'LANDOU-TCHIBINDAT Leshika Manuelly
16	30.848 du 13/07/2023	Plle(s) 04	Bloc 220	Section NI	Superficie 500,00 m²	DJENO (File TCHIMPANANA)	Arr 06	BIMANGO Gloria Celeste
17	30.154 du 29/04/2022	Plle(s) 02	Bloc 34	Section BG Suite	Superficie 400,00 m²	Tchimbambouka-Tchimagni II Mpolo	Arr 06	KAGI-BANZOUZI Yannick
18	31.175 du 16/01/2024	Plle(s) 31 bis	Bloc 11	Section M²	Superficie 301,76 m²	TCHIMBAMBA (Aéroport)	Arr 01	SOUMANA BOMBOROU Ibrahim
19	31.430 du 12/06/2024	Plle(s) 04 bis	Bloc 293	Section BS	Superficie 200,00 m²	Tchimbamba Arrêt Colonel(Files mandou)	Arr 01	LOUDI Juvel Meryl
20	18.514 du 03/02/2010	Plle(s) 17	Bloc 109	Section R	Superficie 489,05 m²	Vers GRAND MARCHE	Arr 01	BALOU Anna
21	31.177 du 16/01/2024	Plle(s) 302	Bloc /	Section E	Superficie 1050,00 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	NIANGA NGATSE MBOUALA
22	31.267 du 08/03/2024	Plle(s) 12	Bloc 06	Section G	Superficie 400,00 m²	MPITA (rue TCHIMPANZOU)	Arr 06	ITSIEME Roch Ghislain
23	30.865 du 24/07/2023	Plle(s) 14	Bloc 226	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 01	KIMIA LEMBE Gloria Wilhène Esther, KIMIA Joyce Blaise, KIMIA Karl
24	31.194 du 23/01/2024	Plle(s) 04	Bloc 264	Section BS	Superficie 200,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NGANGA BINASSALA Rénelle Lumière
25	30.741 du 16/05/2023	Plle(s) 600	Bloc /	Section M	Superficie 453,14 m²	MPITA (ZONE BRASCO)	Arr 01	OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
26	31.365 du 06/05/2024	Plle(s) 09	Bloc 21	Section BM	Superficie 492,00 m²	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	MATALI Pierre
27	31.307 du 03/04/2024	Plle(s) 01 bis	Bloc 63	Section M²	Superficie 360,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NTSONATH-NZABA MOUNAMOU Alban Perrin
28	31.234 du 14/02/2024	Plle(s) 02 ter	Bloc 70	Section M²	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	DEBY GASSAYE
29	31.327 du 16/04/2024	Plle(s) 02	Bloc 70	Section M²	Superficie 406,15 m²	TCHIMBAMBA (vers la rose croix)	Arr 01	MIATABOUNA Enoch
30	31.292 du 22/03/2024	Plle(s) 218	Bloc /	Section D	Superficie 756,25 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	LETEMBET-IPPET Appolinaire André
31	31.031 du 12/10/2023	Plle(s) 01 et 03	Bloc 05	Section CD	Superficie 897,05 m²	Nanga'zone Mpaka-Marie'(Domaine Mahoungou E.)	Arr 06	Enfants GANGA Bemba (GANGA Elykia Suzanne), GANGA Nkallu Jean-Robert, GANGA kimia Céline et GANGA Kembe Emmanuel)
32	30.033 du 17/02/2022	Plle(s) 08	Bloc 52	Section BXA	Superficie 500,00 m²	COTE-MATEVE (File TCHILINDOU)	Arr 06	OSSEBI Momiche Princia
33	31.078 du 09/11/2023	Plle(s) 07	Bloc 06	Section BX	Superficie 717,50 m²	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	MABOUNDA Franck
34	30.188 du 25/05/2022	Plle(s) 03	Bloc 23	Section CD5 3ème Tr	Superficie 400,00 m²	NANGA	Arr 06	MOUKENGUE Belinda Jacnelie
35	31.319 du 12/04/2024	Plle(s) 06 ter	Bloc 33	Section BP	Superficie 151,65 m²	MPITA	Arr 01	ONA MATHIS Phonsia Dominique Keme
36	29.720 du 21/06/2021	Plle(s) 11 bis	Bloc 46	Section M²	Superficie 220,42 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	ITSOUHOU MBADINGA
37	31.323 du 12/04/2024	Plle(s) 08	Bloc 109	Section BR	Superficie 410,78 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NTI-MPOUABOU Larissa Théodora
38	31.010 du 02/10/2023	Plle(s) 843 bis	Bloc /	Section M	Superficie 667,34 m²	SOCOPRISE	Arr 01	ESSAMI PEREIRA Samuel Ray, ESSAMI PEREIRA Anne Zoé et ESSAMI PEREIRA Grâce Dominique
39	31.013 du 03/10/2023	Plle(s) 03	Bloc 08	Section BXA	Superficie 500,00 m²	COTE MATEVE (FLLE TCHILINDOU)	Arr 06	BABAKA BINA Myra Colombe
40	30.315 du 19/08/2022	Plle(s) 08 bis	Bloc 252	Section BN	Superficie 300,00 m²	Tchimbambouka(Files Mboma Tchimbambouka)	Arr 06	IKANI OSSERE Helvyra Daniella, NGOLO OSSERE Elisée et NOMBAG
41	29.868 du 22/09/2021	Plle(s) 09 et 10	Bloc 161	Section BM	Superficie 1000,00 m²	NGOYO (File MATOLO)Vers GRAND MARCHE	Arr 06	OSSERE Aaron-Steele Fanny
								MOANDA Giovanni Battista et MOANDA née ETOKA-BEKA Mandingha kosso

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).



Fait à Pointe-Noire , le 24 Juillet 2024
Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Chef de bureau

BEPC

Des résultats en légère amélioration

La campagne des examens et concours de l'enseignement général tend progressivement vers sa fin. C'est ce que témoigne entre autres la publication des résultats du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui s'est déroulé du 9 au 12 juillet 2024 sur l'étendue du territoire. La séance de délibération, placée sous la conduite de Serges Loukaka, président général des jurys, a eu lieu le 13 août, au lycée de la Révolution à Brazzaville.

Sur les 117.087 candidats présentés, 77.614 ont été déclarés admis, soit un taux d'admission de 66,35%. Des résultats en légère hausse par rapport à 2023. A l'étranger, la Chine a présenté quatre candidats qui ont tous décroché leur passage au secondaire 2^e degré, soit un pourcentage d'admission de 100%. Au plan national, le département de la Lékoumou a raflé la première place avec 84,21%, suivi de la Sangha 79, 04%. Le département des Plateaux est classé 3^e avec 77,35%. Pointe-Noire a occupé le bas de l'échelle



Les membres du jury pendant la délibération

avec 60,54 %. «Les résultats sont satisfaisants. Je crois que c'est un plaisir pour le travail que nous venons de faire», a dit Serges Loukakou qui a précisé que la panique au soir des épreuves des sciences de la vie et de la terre (SVT) n'a pas influencé les résultats. «Les textes sont clairs. Dans des cas d'espèce, nous savons toujours ce qu'il faut faire. Pour cette situation des S.v.t., ce n'est pas un fait nouveau. Ça arrive toujours dans les examens, donc les S.v.t. n'ont pas constitué un

frein pour l'admission de nos enfants», a-t-il précisé. Les résultats du BEPC connaissent une amélioration depuis 2022, à 61,02 %, contre les trois années précédentes (2021: 57,34%; 2020: 55,72

% et 2019: 53,23%). Le département de la Lékoumou, qui a été successivement premier en 2020, 2021 et 2022, a repris la tête du peloton.

Germaine NGALA

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner**

CONSEIL DE CONCERTATION DES ONG DE DEVELOPPEMENT

Mise en place d'un nouveau bureau présidé par Dominique Matondo

Le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) a tenu son assemblée générale électorale vendredi 26 juillet 2024 à Brazzaville. Elle a débouché au renouvellement des instances du conseil d'administration composé de sept membres piloté par Dominique Matondo, ingénieur agronome et de développement, secrétaire général de l'ONG congolaise Terre des hommes association (CTHA).

Il assure la présidence pour une durée de deux ans, renouvelable une fois. La vice-présidence a été confiée à Léon Yindoula, membre de l'ONG Enfance créatrice de développement (ENCREDE). Dominique Matondo succède à Felix Batantou Oumba qui a passé quatre ans à ce poste. Après le discours bilanciel du président sortant, les participants ont passé en revue les différentes situations du CCOD, à travers un diagnostic approfondi pour garantir un avenir promoteur de l'organisation. Ils ont examiné et adopté avec amendements



Le nouveau bureau du conseil d'administration



Une vue des membres ...



... pendant l'assemblée générale

entre autres documents, les statuts révisés, le règlement intérieur révisé et le programme d'activités 2024. Ceci pour renforcer et améliorer la gouvernance du CCOD. L'élection des nouveaux dirigeants du CCOD, point culminant de l'assemblée, a mis un terme à cette dernière.

Le nouveau président, Dominique Matondo, a insisté sur la notion d'unité en invitant les ONG membres à s'associer pour affronter les défis. «La joie qui m'anime et à tous, c'est d'avoir accompli et respecter les documents juridiques par la tenue de notre assemblée générale électorale. En suivant le rapport moral du président sortant, nous avons un grand défi à relever. C'est ainsi que durant ce mandat, il est question de mettre en pratique notre Plan stratégique. Pour le mettre en œuvre, nous demandons l'implication de tous. La cohésion sociale nous permettra d'aller à l'intérieur du pays pour intéresser aussi les ONG qui s'y trouvent, a-t-il confié.

Philippe BANZ

SOCIETE CIVILE

Promouvoir le dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile

L'ambassade de l'Union européenne (UE) à Brazzaville, à travers le Conseil de concertation des ONG de développement (CCOD), a organisé, du 15 au 19 juillet 2024 à Brazzaville, une formation sur la stratégie de plaidoyer. L'objectif visé est l'amélioration du dialogue entre les organisations de la société civile et les décideurs dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Cette formation a porté sur la formulation des plaidoyers des organisations de développement de la société civile dans le cadre de la promotion du dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics. Celle-ci a été animée par Emmanuel Njikam, assistant technique auprès de l'UE.

Les organisations de la société civile évoluent dans un climat marqué par



Les acteurs de la société civile pendant leur formation

une grande méfiance des pouvoirs publics et des collectivités locales à leur égard. Cela s'explique par une participation limitée des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des différentes politiques de développement. Les initiatives des organisations de la société civile, en tant qu'actrices porteuses de projets et de propositions, en vue de contribuer au dialogue politique et aux stratégies sectorielles de développement, restent peu nombreuses dans l'optique d'améliorer les inter actions avec les pouvoirs publics et la société civile, dans un climat de confiance mutuelle à restaurer. C'est ainsi que les organisations de la société civile doivent davantage structurer des actions de plaidoyer afin de se constituer en force de propositions et se positionner comme des partenaires de mise en œuvre des actions publiques.

Felix Batantou Oumba, président de CCOD, a donné l'intérêt de cette formation. «C'est un atelier organisé en vue d'obtenir des interactions entre les pouvoirs publics et la société civile. Il faut que le dialogue s'améliore entre les pouvoirs publics et la société civile, parce que jusque-là il y a une certaine méfiance qui plane avec les pouvoirs publics. Notre rôle en tant que société civile, c'est de servir l'intermédiaire entre les communautés de base et le sommet. C'est pourquoi nous parlons de plaidoyer auprès des décideurs publics», a-t-il dit.

Philippe BANZ

DROITS DE L'HOMME

Encore des efforts pour une pleine garantie de la dignité humaine

Dans sa volonté d'éclairer l'opinion nationale sur les exigences qui vont s'imposer pendant la mise en œuvre du mécanisme national de prévention (MNP) contre la torture en République du Congo, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (ACAT Congo) que coordonne Christian Loubassou, a organisé une conférence de presse mercredi 24 juillet 2024 à son siège de Brazzaville.

Au cours de la conférence, les progrès réalisés et les efforts consentis par le Gouvernement en matière des droits humains qui lui a permis de manifester sa volonté de déposer depuis le 26 avril dernier auprès du secrétaire général des Nations unies les instruments de ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture (OPCAT), ont été soulignés. En ratifiant cet instrument novateur préventif, la République du Congo va



Christian Loubassou

se soumettre à un système mondial de prévention de la torture et des mauvais traitements subi par les personnes incarcérées. Ceci, à travers des visites régulières par des organes internationaux et nationaux indépendants dans les lieux où des personnes sont privées de liberté. Il s'est agi aussi, de rendre compte des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme pour l'éducation aux droits de l'homme, dans les différents secteurs de la vie, ainsi que de partager les expériences. Tout ceci concourt à la mise en place d'un mécanisme indépendant qui va renforcer la collaboration entre le ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones et les acteurs de la société civile pour un suivi des détenus dans les milieux carcéraux.

Le coordonnateur de l'ACAT a rappelé que celle-ci est une ONG dont les activités sont financées par l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD). Elle entend accompagner le Gouvernement dans la promotion des droits humains. Pour ce faire, l'ONG a suggéré qu'une structure étatique d'appui à l'égale de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) soit mise sur pied afin de discuter sur les vrais défis qui se posent dans les milieux de détention.

A noter que 1749 détenus ont été visités dans les différentes maisons d'arrêt de Brazzaville, Dolisie, Ouessou, Mouyondzi, Sibiti. Plusieurs pays de la sous-région ont déjà mis en place le mécanisme national de prévention à la torture (MNPT) qui est un cadre de concertation sur des questions de détention. Promulguée en 2016, la loi sur l'abolition de la torture au Congo a été signée en 2024 par le Président de la République L'ACAT Congo a été créée en 1996 à Pointe-Noire avec pour objectif de lutter contre la torture et la peine de mort au Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

POINTE-NOIRE

Le Guide de la femme enceinte et allaitante distribué à Loandjili

Dans le cadre de la poursuite de la campagne de distribution du Guide de la femme enceinte et de la femme allaitante dans les formations sanitaires publiques de Pointe-Noire, une délégation de l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), antenne de Pointe-Noire, conduite par Alphonse Kikondi, président communal, a organisé le 13 août 2024, la cérémonie de distribution gratuite dudit guide à plus de 300 de femmes du Centre de santé intégré (CSI) du district sanitaire n°4 de Loandjili. Il était accompagné, entre autres, de Mme Grâce Bakabadio, représentante du directeur départemental de la Population de Pointe-Noire, et de Mouko-Nzama, directrice du CSI de Loandjili.



Photo de famille après la remise du guide

pement sanitaire), la prévalence contraceptive reste très faible (20%). Le taux de mortalité maternelle infantile est de 76 pour mille naissances vivantes, 26% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et 14% d'entre eux ont une insuffisance pondérale et la prévalence moyenne des petits poids à la naissance est 13%. En ce qui concerne la santé sexuelle et la santé de la reproduction, le niveau de l'offre de service de planification familiale demeure insignifiant dans la majorité des formations sanitaires, forte proportion 18% des femmes ayant des besoins non-satisfaisants en matière de PF et faible taux de prévalence contraceptive (20%) au niveau national. D'où un taux de mortalité maternelle relativement élevé causé par les avortements provoqués (14%) des complications infectieuses des césariennes (31%), des hémorragies (10%) et de la faible qualité des soins et services offerts aux femmes enceintes pendant la grossesse.

Dans le souci de contribuer à l'inversion de ces chiffres, l'ACBEF, antenne de Pointe-Noire, met en œuvre le projet Kengula Mwana, en partenariat avec la société Chevron, depuis décembre 2020. Ce projet, dans sa première phase, se propose de contribuer à l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes, d'une part, et à la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte ainsi que chez le nourrisson, d'autre part. Dans sa deuxième phase, 2024, le projet vise à distribuer le guide élaboré dans sa phase pilote. Ainsi, 89.000 exemplaires de ce guide vont être distribués au niveau national aux femmes enceintes et aux femmes allaitantes, notamment dans les 12 départements du Congo», a, pour sa part, relevé Alphonse Kikondi. Avant la remise symbolique du guide aux bénéficiaires, qui ont promis de les utiliser à bon escient.

Equateur Denis
NGUIMBI

REMERCIEMENTS

La veuve Colette Kouzoungou, les enfants, les petits-enfants et la famille, remercient sincèrement les amis et connaissances, pour le soutien multiforme qu'ils leur ont témoigné suite au deuil qui les a frappés, à l'occasion du décès en France de Félix KOUZOUNGOU, agent retraité de TOTAL, le 11 juillet 2024.



NÉCROLOGIE

Justin Ducker MAMBIKI, ancien journaliste à La Semaine Africaine, et famille ont le profond regret d'annoncer aux parents, belle famille, amis, connaissances et aux anciens séminaristes du Moyen séminaire de Loango à Pointe-Noire, anciens séminaristes (en Philosophie) du Grand séminaire de Mayidi dans le diocèse de Kisantu en République Démocratique du Congo, anciens séminaristes (en Théologie) du Grand séminaire Emile BIAYENDA de Brazzaville et à la Communauté chrétienne du diocèse de Nkayi ainsi que celle de la Paroisse Saint Esprit de Mpaka à Pointe-Noire, le décès de l'ancien séminariste Fulgence SAMBA MIALEMBONZONSI, survenu le 14 Août 2024 à Pointe-Noire des suites d'un Accident Vasculaire Cérébral. La veillée se tient à Pointe-Noire, quartier Mpaka Km 8 (avenue des dalettes après l'école primaire du km 8 à côté du marché). L'enterrement aura lieu à Pointe-Noire.



FAIRE-PART

Séraphin NGANGA et sa famille ont la douleur de vous faire part du décès, dimanche 18 août 2024 à Brazzaville, de leur père et patriarche Sylvestre NGANGA.

La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue Boumoungou, au quartier Météo (vers le CEG Angola Libre), à Makélékélé. Des informations supplémentaires suivront.

Merci de nous soutenir en prière.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/2024 /MSP/UGP-KOBIKISA «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE D'APPUI A L'ELABORATION DES COMPTES DE LA SANTE DES EXERCICES 2021-2023 EN REPUBLIQUE DU CONGO»

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour un projet de renforcement du système de santé dénommé «KOBIKISA». Celui-ci vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables.

Le projet KOBIKISA est structuré en trois composantes à savoir:

- **Composante 1:** portant sur le cofinancement de l'approche Financement Basé sur la Performance et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants des ménages les plus pauvres;
 - **Composante 2:** portant sur le soutien de la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé;
 - **Composante 3:** portant sur la gestion et le suivi du projet.
- Dans le but de produire les comptes Nationaux de Santé (CNS) 2021-2023, outil d'aide à la décision et d'appréciation du flux de financement du système national de santé, le Projet Kobikisa appui le Ministère de la santé et de la population dans le financement du recrutement d'un Consultant National.

II. 2- OBJECTIF DE LA CONSULTATION

Accompagner le MSP dans l'élaboration des comptes nationaux de santé exercices 2021-2023.

III. 3- ROLES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT LOCAL

Le consultant sera recruté localement pour une prestation de 60 jours. Il/elle jouera un rôle de point focal du ministère de la santé et suivra le bon déroulement interne des activités prévues pour la production des comptes de la santé 2021-2023 (formation, collecte des données, traitement des données, analyse et la dissémination des résultats) en parfaite collaboration avec le consultant international et sous la coordination du comité technique. A cet effet, il devient membre du comité technique de l'élaboration des comptes nationaux de santé. Le consultant national aura les tâches spécifiques ci-dessous:

- Préparer la formation sur les comptes de la santé selon (SHA 2011)
- Préparer les termes de références des activités prévues pour la production des comptes de la santé 2021-2023.
- Programmer les visites du consultant international de commun accord avec ce dernier et la DEP,
- Fournir et partager tous les documents techniques utiles avec le consul-

tant in-ternational selon la demande/besoin et à temps utile; (ex, invitation du consultant, questionnaires, etc...)

- Préparer les rencontres/réunions qui se tiendront entre le Ministère de la santé et toutes les parties prenantes;
- Elaborer les cartographies des Bailleurs, ONGs internationales et nationales, compagnies d'assurance, toutes les structures Publiques de la santé sous la di-rection du consultant international;
- Etablir un plan de collecte des données à tous les niveaux de la pyramide sanitaire sous la direction du consultant international;
- Coordonner la collecte des données sous la direction du consultant international (Recrutement des enquêteurs, répartition des enquêteurs dans les différentes régions et supervision de la collecte des données);
- Vérifier la complétude des données collectées sous la direction du consultant international;
- Coordonner la saisie et l'encodage des données dans l'outil sous la direction du consultant international;
- S'assurer de la disponibilité des données des ménages à travers l'ECVHM (ex-ECOM) et des autres ministères existants;
- Participer activement au traitement des données et autres étapes de la production des comptes de la santé 2021-2023.

IV. 4- LIVRABLES

Le consultant produira les livrables suivants:

- Les TDRs et les rapports d'activités et rapports d'étapes des phases subséquentes des CNS en fonction de la feuille de route de l'élaboration des CNS.
- Un rapport des CNS validé.

V. 5- PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Avoir un diplôme universitaire équivalent à un minimum BAC +5 (Master, Maîtrise, DESS, Ingénieur) en économétrie/économie de la santé/des travaux statistiques dans le domaine, ou dans d'autres domaines connexes pertinents comme les mathématiques appliquées, les sciences de gestion ou l'informatique décisionnel.
- Avoir travaillé dans le système de santé du Congo;
- Avoir une expérience de conduite des études similaires dans le contexte congolais;
- Avoir une expérience de travail avec les autres partenaires techniques et financières (OMS/UNICEF/FNUAP/BM...) est un atout.
- Avoir une maîtrise des logiciels spécifiques de gestion des comptes de la

santé tel que SHA 2011...

- Avoir une maîtrise avérée dans l'utilisation des logiciels de traitement des données comme: Kobo-Tools, R, SPSS...
- Avoir une capacité communicationnelle notamment dans le transfert des connaissances et des présentations en public.
- Être capable de travailler en équipe et sous pression;
- Être immédiatement disponible,

VI. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

- La mission se déroulera à Brazzaville, avec des déplacements dans les départements de la République du Congo.
- La durée de la mission est de soixante (60) jours travaillés suivant la feuille de route validée par la DEP/Santé.

VII. MODE DE SELECTION

- La méthode de sélection est la sélection individuelle par mise en concurrence ouverte au niveau national, selon le règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI), 5ème Edition, septembre 2023.
- Une liste restreinte sera établie sur la base de la qualification et de l'expérience du consultant. Une grille d'analyse des CV comprenant les critères ci-dessus évoqués, de l'offre technique qui décrit le cadrage de la mission et la méthodologie d'élaboration des CNS; et financière sera utilisée pour discriminer les candidats.

Le candidat retenu et disponible sera contacté pour une négociation sur la base une proposition technique et financière.

VIII. COMPOSITION ET DEPÔT DU DOSSIER

- Lettre de motivation;
- CV détaillé sur les expériences pertinentes par rapport à la mission ;
- Carte nationale d'identité;
- Attestations de bonnes fins d'exécutions ou tous autres documents justifiants des missions similaires déjà exécutées.

NB: les originaux seront exigés au candidat retenu

IX. INFORMATIONS ET REPONSE A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au siège du projet à l'adresse indiquée ci-dessous ou soit envoyé par mail au plus tard le 28 août 2024 à 16 heures, heure locale avec mention «recrutement d'un consultant national chargé d'appui à l'élaboration des comptes de la santé des exercices 2021-2022-2023 en République du Congo. À l'attention du Dr MBOU ESSIE Darius Eryx, Coordonnateur du projet Kobikisa». L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au n° 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45, E-mail: eryxdarius40@gmail.com Centre-ville Brazzaville Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 12 Août 2024

Le Coordonnateur de Kobikisa
Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

IN MEMORIAM 21août 201-21août 2024

Dix (10) déjà, qu'il a plu à Dieu d'arracher à notre affection, notre Maman, Mme FOLLO née MIANTELA Joséphine.

En cette date commémorative, nous implorons la divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'à jamais brille sur elle l'Etoile d'une vie éternelle.



Elle reste toujours présente dans nos cœurs. A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les Enfants FOLLO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

Etude de Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO Notaire

Office, sis 10 Avenue des Trois Martyrs Mougali (en face de l'Eglise Catholique Saint Esprit Brazzaville) tel 055565750/066219442/226112648 Email: Solange.beibah@gmail.com

INSERTION LEGALE «Société Yvonne MOUESSE SERVICE» (Y.M.S)

Siège social: 34, rue Ngakoma terminus Congo-Chine, à côté d'E2C Brazzaville

CONSTITUTION

Suivant Acte Authentique du date du vingt-neuf mars deux mil vingt-quatre, reçu par Maître Solange BEIBAH BOKOLOKO, titulaire d'un office Notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Talangai, folio 0632/5, numéro 388, il est constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme sociale: société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARLU) :régis par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet social:

*Entreprendre les activités de Micro-Finance; *Assurer une gestion financière;
*COACHING en gestion financière saine;
*Appliquer la GAR c'est-à-dire (Gestion Action sur Résultat).

Dénomination sociale: YVONNE MOUESSE SERVICE (Y .M.S);

Siège social: 34, rue Ngakoma terminus Congo-Chine, à côté d'E2C Brazzaville

Durée: la durée de la société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à compter de son immatriculation au RCCM:

Capital social: six millions (6.000.000) de francs CFA divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) FCFA souscrites et libérées intégralement;

Administration: la société est gérée par Monsieur ELENGA Flory Giscard, demeurant à Brazzaville

Immatriculation: la société dénommée YVONNE MOUESSE SERVICE (Y .M.S) les Immatriculation au RCCM le 10/05/24 sous le n°CG BZV-01-2024-B13-00271

Maître Pour Solange Avis BEIBAH BOKOLOKO,

Notaire

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR» face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boite Postale : 1444 ; Tél. 00(242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE NOVATEL CONGO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 14 juin 2024 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 17 juin 2024, sous folio 105/009 N°1280, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par Actions Simplifiée.

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La fourniture des services de consultation et accompagnement technique dans les domaines liés à la technologie de manière générale;
- La fourniture des services de consultation et accompagnement dans la stratégie et la mise en œuvre de la transformation digitale des secteurs publics et privés divers;
- La conception, l'installation, la mise en service et la maintenance des plateformes professionnelles des télécommunications, des Technologies de l'Information, et des secteurs divers;
- Toutes activités de gestion de projet, suivi et audit technique divers ;
- Toutes activités de placement du personnel;
- La fourniture de matériels et de services;
- Toutes activités commerciales.

Dénomination: La société a pour dénomination: NOVATEL CONGO.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, provisoirement en l'Office du Notaire soussigné, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1^{er} étage de l'Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR», Centre-ville, face Congo Telecom.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Capital: Le capital social est de 20.000.000 FCFA, divisé en 1000 actions de 20.000 FCFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Gérance: LA SOCIETE PRAKTOR CONSULTINGO CONGO SAS, représentée par monsieur ITOBA Rufin Serge Wilfrid est nommée aux fonctions de Président.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/01-2024-B16-00012.

Pour insertion légale

Maître Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, 1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR» face de CONGO Télécom,
Centre-ville, République du Congo.
Boite Postale: 1444; Tél. 00(242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

MISE A JOUR DE LA SOCIETE DENOMMEE JOSEPHAT

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 3 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: 2002 B13-00131

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 04 juin 2024 par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire, portant procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 06 juin 2024, sous folio 104/26 N°3755, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social ainsi qu'il suit:

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- l'agriculture, l'entretien d'exploitations agricoles,
- l'élevage;
- La pêche, la Pisciculture et l'assistance-conseil près les paysans en vue de leur inculquer de nouvelles aptitudes de conservation de ressources halieutiques;
- L'aménagement des espaces verts, des aires protégés et la protection environnementale incluant tous projets se rapportant à l'environnement durable;
- Le transport, la distribution des produits ainsi que l'organisation des foires et comices agricoles;
- La production et la vente des matériaux de construction.

La société peut en outre accomplir soit seule, soit en participation avec d'autres sociétés, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Dépôt légal: Dépôt légal effectué au Tribunal de Grande Instance sous le numéro CG-BZV-01-2024-D-00428.

Mention modificative: Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville en date du 07 juin 2024 sous le numéro CG/BZV/01-2024-M-09670.

Pour avis

Maître Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

ANNONCES

*** ANNONCE LEGALE***

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone (242) 06 632 40 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, Suivant acte authentique reçu le trois juillet deux mil vingt-quatre, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: SOTRAPE INTERNATIONAL

Objet: Fourniture matériels et équipements pétroliers, Audit QHSE, mise en place du système de management qualité hygiène et environnement// formation auditeurs qualité et manager QHSE Inspection industrielle CND Instrumentation et travaux d'électricité basse et moyenne tension ON/OFFSHORE, Mise à disposition du personnel administratif, industriel et laboratoire de traitement, Bureau d'étude conception 3D Bâtiments Travaux Publics et location matériels BTP (compresseur à air, groupe électrogène, poste à souder autonome, théodolite), Location véhicules Assainissement industriel, prise en charge des déchets des hydrocarbures ON/OFFSHORE Maintenance industrielle Suretés Divers travaux ON/OFFSHORE.

Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).

Siège: Pointe-Noire, Zone Industrielle, 04 rue Bernard Malada derrière Congo Services. REPUBLIQUE DU CONGO.

Gérance: La société est administrée par Monsieur **Raymond TCHIKAYA MASSANGA**, demeurant à Pointe-Noire, quartier Nkoukou vers Rebecca, de nationalité congolaise, né à Pointe-Noire, le vingt-deux mars mil neuf cent soixantedix-neuf.

R.C.C.M CG-PNR- 01-2024-B-12- 00130.

Pour avis,
Le Notaire



UNHCR
United Nation High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale: 1093 Tel:- 06.808.1324/ 057373703

Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur / email: cobbr@unhcr.org
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous:

N°HCR/BZV/UAL/RFP/002/202024-gdsa «Pour la sélection d'un cabinet d'avocats pour l'assistance judiciaire aux personnes relevant du mandat du HCR en République du Congo» (Republication);

N°HCR/BZV/UAL/RFP/003/202024-gdsa «Pour l'établissement d'un contrat pour l'entretien préventif et réparation de véhicules de l'UNHCR à Brazzaville, Bétou et A Gamboma en République du Congo»

Les dossiers de candidatures sont à retirer:

- Pour Brazzaville: à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n°18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier cathédrale Sacré-cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 04 septembre 2024-17:00 hrs**

Brazzaville le 14 août 2024

Secteur
UNHCR



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	LIEU / QUARTIERS	ARR/ DPT	REQUERANTS
1	18.514 du 03/02/2010	Plle(s) 17	GRAND MARCHÉ	Arr 01	DHELO Alain
2	31.180 du 17/01/2024	Plle(s) 170 qter	CENTRE VILLE	Arr 01	LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KOMA
3	31.118 du 07/12/2023	Plle(s) 05	MPITA (WARF)	Arr 01	NTOGNI ULUKTATE Vivien Odilon Barnard
4	31.158 du 22/12/2023	Plle(s) 07	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain
5	31.402 du 27/05/2024	Plle(s) 01	TCHIMBAMBA Marché (File MANDOU)	Arr 01	NGANONGO RENEL Christ Bienvenu; NGANONGO RENEL Elie Jonhatan, NGANONGO RENEL Marie Angélique Emmanuel et NGANONGO RENEL Reine Marie
6	30.124 du 05/04/2022	Plle(s) 01, 02, 03, 04, 07, 08, 09 et 10	DJENO	Arr 06	NGOUMA Crepin Delors
7	30.800 du 23/06/2023	Plle(s) 06 et 08	NANGA ECOLE (Famille Tchindoumba-Tchinanga)	Arr 06	GOTH-NIOUNDOU Maryse Sandra
8	30.392 du 10/10/2022	Plle(s) 01	TCHIMBAMBA	Arr 01	BETCHI Jonas
9	30.547 du 18/01/2023	Plle(s) 07	DJENO	Arr 06	ALEXANDRE Gérard
10	30.975 du 12/09/2023	Plle(s) 14	MPAKA (belle vue)	Arr 06	BABOUANA MOUÏLOU Marie France
11	31.154 du 19/12/2023	Plle(s) 09 et 10	NANGA (File Tchiyobo)	Arr 06	LIKELIMSION WUMA Estelle Kelly
12	30.389 du 06/10/2022	Plle(s) 09	LA BASE	Arr 01	MONDELET EKONDZA Grâce Roselia
13	31.274 du 13/03/2024	Plle(s) 01	MPITA	Arr 01	M'VOUDA Dominique Blanchard
14	31.374 du 13/05/2024	Plle(s) 11	MPITA	Arr 01	BATANTOU Reine Rose
15	31.378 du 13/05/2024	Plle(s) /	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
16	31.381 du 13/05/2024	Plle(s) /	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
17	31.376 du 13/05/2024	Plle(s) 10	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
18	31.377 du 13/05/2024	Plle(s) /	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
19	31.379 du 13/05/2024	Plle(s) /	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
20	31.380 du 13/05/2024	Plle(s) /	POINTE-INDIENNE (File Tchiminina)	SP-LOANGO	GOMA MAVOUNGOU Bienvenu Trois Glorieuses
21	30.972 du 11/09/2023	Plle(s) /	VILLAGE KOUANI	Madingo-Kayes	MACKITTA Pamela Kris
22	31.041 du 18/10/2023	Plle(s) /	DIOSO	LOANGO	TCHICAYA Joseph
23	30.874 du 26/07/2023	Plle(s) 04 bis	NGOYO (File TCHITOUTA)	Arr 06	LONGUEMBO Rousland Lionel
24	24.490 du 08/01/2015	Plle(s) 02	MPAKA (120)	Arr 06	MIZELET Brice Saturnin
25	30.893 du 04/08/2023	Plle(s) 01	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MIAYOKA BANZOUZI Aurel Freddy
26	30.246 du 11/07/2022	Plle(s) 07	NGOYO (File TCHINVASSA)	Arr 06	MALANDA MAHUKU Karl Nans Ulrich
27	30.093 du 22/03/2022	Plle(s) 02	NGOYO-ZONE COTIERE (File Matolo)	Arr 06	BIKINDOU Tony Arsène Romaric
28	31.405 du 27/05/2024	Plle(s) 01	NGOYO	Arr 06	ANDREE-LEMA Gracias God Monica
29	31.298 du 26/03/2024	Plle(s) 09 et 10	TCHIMBAMBA (Aviation)	Arr 01	BAKINDISSA NSIKA Joséphine
30	31.326 du 16/04/2024	Plle(s) 02	COTE-MATEVE (File TCHINVASSA)	Arr 06	LOEMBE Patricia Gislaine Jeannette
31	31.143 du 14/12/2023	Plle(s) 02 04 et 06	NGOYO (File Tchinvassa)	Arr 06	ETS EG-CORPORATION
32	31.144 du 14/12/2023	Plle(s) 01, 03, 05, 07 et 09	NGOYO	Arr 06	ELENGA Ghislain
33	31.133 du 14/12/2023	Plle(s) 01 à 07	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain
34	31.137 du 14/12/2023	Plle(s) 05, 06 et 08	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain
35	31.159 du 22/12/2023	Plle(s) domaine	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain
36	30.025 du 16/02/2022	Plle(s) 03	NGOYO-ZONE COTIERE (File Matolo)	Arr 06	PACKAT Alain Freddy
37	31.064 du 30/10/2023	Plle(s) 02 et 04	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	TCHITOMBI-TCHIKOUNZI née TADI Davilla Leticia Ismonde
38	31.335 du 19/04/2024	Plle(s) 02	NGOYO	Arr 06	AUCANAT-MONGO Agnès Dominique Belle-Pierre
39	31.131 du 14/12/2023	Plle(s) 01	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain
40	31.138 du 14/12/2023	Plle(s) 10	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	ELENGA Ghislain

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 24 Juillet 2024
Le chef de bureau, Yvon Faustin Magloire OKEMBA
Chef de bureau

8^e EDITION DU FESTIVAL DE LA SAPE

Un hommage solennel rendu à Ngoma Marhon et N'Zinga Akuis

Organisée par l'administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, Marcel Ganongo, et placée sur le thème "Sape: instrument de promotion de la paix et de l'unité nationale", la 8^e édition du Festival de la Sape a eu lieu le 13 août sur la mythique avenue André-Grenard Matsoua à Bacongo, le 2^e arrondissement de Brazzaville, rebaptisée pour la circonstance "Les Champs Elysées du Congo". C'était en présence de Lydie Pongault, ministre en charge de l'Industrie culturelle; de Juste-Désiré Mondélé, ministre délégué chargé de la Décentralisation et du Développement local, ainsi que des diplomates exerçant au Congo. Contrairement aux précédentes éditions tenues sur l'avenue des Trois martyrs à Ouenzé, celle de cette année, agrémentée par l'orchestre Extra-Musica international de Quentin Moyascko alias "Le grand Moïse", a changé de cadre.

Après le message de Mayembo dit Dodo Zigarmani, représentant des sapeurs, s'en est suivi celui de Marcel Ganongo qui a manifesté sa joie. "Heureux sommes-nous, les amis de la culture et de la Sape, de nous retrouver ici à Bacongo, vivier de la Sape, pour démontrer une fois de plus aux yeux du monde ce qui nous est propre, ce qui nous est précieux, ce qui est né dans nos entrailles, j'ai cité: l'élégance vestimentaire, l'art de s'habiller, l'art de rimer les couleurs dans une harmonie qui ne peut laisser aucun regard indifférent. Je ne cesse de le répéter et de souligner que la Sape est l'un des éléments constitutifs de notre culture, la culture congolaise", a-t-il lancé.

La Sape, a-t-il précisé, "est l'un des rares mouvements qui regroupent les filles et fils du Congo dans une communion qui écrase les barrières politiques, linguistiques, tribales. Nous sommes tous unis, nous sommes tous enfants du Congo. C'est cet esprit qui constitue les bases et les fondements de la concorde nationale, de l'unité entre filles et fils du Congo, de la paix. Dans la sape on ne connaît pas qui est ressortissant du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest". D'après Marcel Ganongo, "si chaque édition du festival de

la Sape est toujours soutenue par un thème et rend hommage à certains des frères et sœurs sapeurs défunts, et qui de leur vivant ont marqué positivement ce mouvement, pour la 8^e édition, l'hommage est rendu à deux frères qui ont hissé l'idéologie de la Sape de leur vivant, à savoir Ngoma Marhon



Pas de "diatance" et des "griffes" exhibés par des sapeurs

de la Sape à savoir: Ben Moukacha et Filizioni Dalizioni, en provenance de France; Papa Griffé de la RD Congo et Germain Samba et Kourissa de la République du Congo. Puis, place a été faite à ce qu'on peut qualifier de "ballet diplomatique", des sapeurs regroupés autour des dizaines d'associa-



Mme Lydie Pongault et M. Marcel Ganongo

et N'Zinga Akuis".

Peu après, des diplômes d'honneur ont été remis à ceux qui contribuent au rayonnement

tions pour dandiner, autrement dit faire "la diatance" sur le macadam de l'avenue Matsoua, comme ils savent le faire avec brio, à la grande satisfaction du public venu massivement pour les applaudir.

On peut citer notamment les associations ci-après: Place Vendôme; Académie de la Sape; Mosad; Amis Sape; l'Amérique n'a pas d'amis; Moda Ouomo; Sans frontières; Cour des grands; Les élus de la Sape; Dynamique des sapeurs BCBG; Les salopards de la Sape; Vétérans de la Sape; Les défenseurs de la Sape; Les borsalinos; Les Diables rouges de la Sape; PSG de la moda; Les 12 apôtres de la Sape, Charles de Gaulle; les Unis de Bacongo. Parmi eux, il y avait ceux venus de la France, de la RD Congo et de la Centrafrique. La liste n'est pas exhaustive. Rendez-vous a été pris l'année prochaine pour la 9^e édition.

Alain-Patrick MASSAMBA

20^e EDITION DU FESTIVAL N'SANGU NDJI-NDJI

Quand l'abeille du Bassin du Congo s'adressait aux artistes africains

"Et si les artistes africains s'impliquaient dans la sauvegarde de l'abeille afin de préserver les poumons écologiques, dont le Bassin du Congo?" Le vœu est de la Coopérative agropastorale Ya Diyi, spécialisée dans la production du miel. C'était à l'occasion du 20^e Festival international des arts et des musiques N'Sangu Ndji-Ndji qui s'est déroulé du 8 au 16 juin à Pointe-Noire.

Une grande première dans l'histoire de N'Sangu Ndji-Ndji. Jamais on n'avait parlé de l'abeille africaine lors des retrouvailles entre artistes africains. Et si cette 20^e édition qui s'est déroulée du 8 au 16 juin à Pointe-Noire a connu ses singularités, l'intrusion de l'abeille en aura été une.

C'est bien la coopérative agropastorale Ya Diyi, basée à Pointe-Noire et spécialisée dans la production du miel et de bien d'autres produits de la ruche (venin d'abeille, propolis, gelée royale, cire d'abeille, etc.), qui a eu l'honneur d'échanger autour de l'abeille avec des artistes venus de plusieurs pays d'Afrique.

Un thème au centre de cet échange: «Quand l'abeille bourdonne à nos oreilles», développé par le Professeur Dominique Kouassi, entomo-

logue et spécialiste de l'apiculture professionnelle et responsable du Pôle Formation au sein de Ya Diyi qui, faut-il le rappeler, dispose d'un centre de formation en apiculture professionnelle, jusqu'ici l'unique au Congo et l'un des très rares en Afrique centrale.

L'humain et l'abeille unis pour la nature

Dans sa communication de quelque 40 minutes, le panéliste a expliqué que s'il y a quelque chose de si important que l'abeille et l'humain ont en commun, c'est bien la nature. «L'humain s'inspire de la nature, mais surtout de l'abeille, car l'abeille, c'est toute une école ou un art de vivre», a-t-il expliqué. C'est pourquoi, «tout au long de l'histoire, des artistes ou acteurs culturels, comme des peintres, des lit-



Des élèves aussi faisaient partie de l'assistance

téraires ou des cinéastes l'ont magnifiée et même déifiée dans leurs œuvres». Or, l'humanité est aujourd'hui confrontée à ce qu'on appelle urgence climatique. Et c'est là, le grand enjeu de la sauvegarde de l'abeille. «En effet, en assurant à plus de 90 % le travail de pollinisation qui favorise la reproduction des plantes et des fleurs, l'abeille porte à elle seule la perpétuation du couvert végétal qui séquestre d'importantes quantités de dioxyde de carbone émises dans l'atmosphère par l'homme». Autrement dit, a renchéri le Professeur Kouassi, «si l'abeille

disparaît, la Terre n'aura que quatre ans de vie avant de s'éteindre. Il y a donc urgence en la demeure à sauvegarder l'abeille». Et pour sauvegarder l'abeille, il faut pratiquer l'apiculture professionnelle qui consiste à récolter les produits de la ruche sans pour autant tuer les abeilles ni abattre les arbres. Et cette apiculture est une science et une technique à part entière qu'il faut apprendre. Mais si l'abeille garantit la vie de la biodiversité, les produits de la ruche regorgent d'innombrables vertus thérapeutiques. «Le miel, par exemple, est re-

RECHERCHES

Comment rehausser les valeurs africaines?

Jeune étudiant en première année de philosophie à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, Ange Romuald Gniambi a lancé un projet portant sur "La sauvegarde des instruments musicaux traditionnels". Ce projet est né d'un constat: la perte des valeurs africaines et culturelles,

véritable identité d'une nation. La meilleure façon de préserver ces valeurs, c'est la promotion. Pour ce faire, il est prévu l'organisation des campagnes de sensibilisation; l'organisation des spectacles à caractère traditionnels et la création d'espaces dédiés avec pour partenaires des écoles, des universités...

Il a pour objectifs, d'intéresser les Congolais et les Congolaises amis de la culture musicale au danger de la disparition de ce patrimoine culturel et immatériel via des campagnes de sensibilisation; de faire entrer le projet de la sauvegarde des instruments musicaux dans différents registres de l'UNESCO dont "Mémoire du monde" pour tous ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour la survie de ce patrimoine et du patrimoine culturel et immatériel; créer un musée dédié à l'exposition des instruments musicaux traditionnels; créer une Journée nationale de la musique traditionnelle; créer des caravanes sur la culture et le patrimoine; réinterpréter l'hymne national "La Congolaise" sur fond instrumental traditionnel.

Le projet est destiné à la jeunesse congolaise. Il permet de lui faire savoir cette identité musicale, culturelle. L'espace de ce recueil des données en faveur du projet concerne tout le Congo. Des résultats attendus: une réapprobation par les jeunes de leur patrimoine; une connaissance solide des instruments moins connus du grand public ainsi qu'une représentativité musicale du Congo au monde.

Alain P. MASSAMBA

BREVES

-Alain Delon, légende du cinéma français, s'est éteint à l'âge de 88 ans dimanche 18 août dans sa maison de Douchy. Il était venu au cinéma presque par hasard. Son physique d'Apollon et son jeu à l'instinct lui avaient permis de se construire très tôt une légende à travers des films mythiques. Profondément marqué par une enfance difficile, il s'était toujours dépeint comme un homme seul malgré son immense popularité.

-Exaucée Hefie Mban, 18 ans et élève en classe de seconde G2, a été couronnée le 13 août au palais des Congrès à Brazzaville, Miss Indépendance 2024 de la 16^e édition de ce concours. Elle a remporté le titre parmi 20 candidates, âgées de 19 à 22 ans.

-La 11^e édition du Festival couleurs Congo (FESTICOCO) s'est tenue le 15 août, au boulevard général Alfred Raoul à Brazzaville. Elle a réuni plusieurs groupes musicaux traditionnels et modernes, ainsi que des individualités qui ont rivalisé de talent.

-Brazzaville à "exploser" avec Zaïko Langa Langa de Jossart Nyoka Longo à l'hôtel Grand Lancaster, le 16 août. Dans une forme éblouissante, l'orchestre a mis sa machine musicale en branle à la grande satisfaction du public venu assiéger les lieux.

-Dans l'Est de la RD Congo, le concert de l'artiste Fally Ipupa qui devrait se tenir le 16 août dans la ville de Goma, n'a pas finalement eu lieu. Attendu par des centaines de fans depuis l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée, Fally Ipupa n'est pas venu. Une situation qui a provoqué la colère et l'indignation des fans.

commandé pour l'hydratation et la cicatrisation des plaies. Le pollen renforce les ongles et les cheveux, la propolis est un produit purifiant, pour ne citer que ceux-là», a énuméré le Professeur Dominique Kouassi.

L'importance de l'abeille comprise

Pour l'assistance, l'heure est venue de prendre conscience de l'importance de l'abeille dans nos vies et modifier nos comportements vis-à-vis de cet insecte qui vit sur Terre depuis plus de 60 millions d'années, d'après des experts. «C'était toute une école. J'ai enfin compris le lien étroit entre l'abeille et l'urgence climatique

comme consignée dans des textes internationaux tels que l'accord de Paris», s'est réjoui Bonaventure Madjitoubangar N'djarim, directeur artistique de l'Association socio-culturelle Théâtre Élan du Tchad.

Comme bien d'autres structures, Ya Diyi a exposé et vendu ses produits au stand que l'espace culturel Yaro, organisateur du N'Sangu Ndji-Ndji, lui avait réservé. Un véritable moment de découverte. «Je suis au Congo depuis des années. Je vois, certes, du miel partout. Mais c'est pour la première fois que je vois la propolis ici!», s'est émerveillée Sophie Gillmann, une Française qui s'est présentée au stand de Ya Diyi.

Julienne NIONGO



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système
de Santé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/2024 /MSP/UGP-KOBIKISA «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION DES COMPTES DE LA SANTE DES EXERCICES 2021-2023 EN REPUBLIQUE DU CONGO»

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000\$) auprès de la Banque Mondiale pour un projet de renforcement du système de santé dénommé

«KOBIKISA». Celui-ci vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables. projet KOBIKISA est structuré en trois composantes à savoir :

- **Composante 1** : portant sur le cofinancement de l'approche Financement Basé sur la Performance et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants des ménages les plus pauvres;
- **Composante 2** : portant sur le soutien de la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé;
- **Composante 3** : portant sur la gestion et le suivi du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2, le Projet Kobikisa entend appuyer la DEP/santé dans la production des Comptes Nationaux de la Santé (CNS) exercices 2021-2023, un outil d'aide à la prise de décision et d'appréciation du flux de financement du système national de santé. Ceci par le financement du recrutement d'un Consultant international.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Le consultant International travaillera sous la supervision du directeur des études et de la planification du ministère de la santé et sera complété dans sa mission par un Consultant National afin de :

- Elaborer les comptes de la sante de la République du Congo des exercices 2021-2023 ; conformément à la nomenclature de la classification internationale de la dépense de sante du Système des comptes de la sante «SHA 2011».

III. ROLES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT INTERNATIONAL

1. Faciliter l'actualisation des outils de collecte;
2. Former les superviseurs sur la procédure de collecte de données;
3. Déterminer les clés de répartition et faciliter l'encodage des dépenses dans l'outil;

4. Trianguler les données de dépenses de santé pour le nettoyage des doublons ou double comptage ;
5. Produire les tableaux préliminaires des résultats des comptes de la santé 2021-2022-2023, analyse et interprétation des données;
6. Participer à la rédaction du rapport des comptes de la sante 2021-2023 pour la validation par l'équipe technique multidisciplinaire de production des comptes de la sante de la République du Congo Transférer les compétences professionnelles à l'équipe technique de production des comptes de la sante de la République du Congo.

IV. LIVRABLES

Le Consultant international produira les livrable suivants:

1. Une note de cadrage de la mission;
2. Chronogramme des activités de production des comptes de la sante de la République du Congo;
3. Rapport des comptes de la sante 2021-2023 validé.

V. PROFIL ET QUALIFICATIONS

1. Avoir un diplôme universitaire équivalent à un minimum BAC +5 (Master, Maîtrise, DESS, Ingénieur) en économétrie/économie de la santé/des travaux statistiques dans le domaine, ou dans d'autres domaines connexes pertinents comme les mathématiques appliquées, les sciences de gestion ou l'informatique décisionnel.
2. Avoir une expérience d'au moins 5ans de conduite des études similaires dans le contexte international (autre que son pays de résidence);
3. Avoir travaillé dans les pays en voie de développement africains est un atout
4. Avoir une connaissance approfondie sur le système de santé en République du Congo est un atout
5. Avoir une maîtrise avérée des outils HAPT de production des comptes de la sante et HAAT de l'analyse des résultats des comptes de la sante
6. Avoir une maîtrise des logiciels spécifiques de gestion des comptes de la santé tel que SHA 2011...
7. Avoir une maîtrise avérée dans l'utilisation des logiciels de traitement des données comme: Kobo-Tools, R, SPSS...

8. Avoir une capacité communicationnelle notamment dans le transfert des connaissances et des présentations en public.
9. Avoir une capacité à travailler en équipe et à respecter les différences culturelles.

VI. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

- La mission se déroulera à Brazzaville, avec des déplacements dans les départements de la République du Congo.
- La durée de la mission est de quarante-cinq (45) jours ouvrables, en conformité avec la feuille de route validée par la DEP.

VII. MODE DE SELECTION

- Le Consultant sera sélectionné par une commission technique, après appel d'offre ouvert à l'international. Une grille d'analyse des CV comprenant les critères ci-dessus évoqués, de l'offre technique et financière sera utilisée pour discriminer les candidats. Le candidat retenu et disponible sera contacté pour une négociation du contrat.

VIII. COMPOSITION ET DEPÔT DU DOSSIER

- Lettre de motivation
 - CV détaillé sur les expériences pertinentes par rapport à la mission.
 - Carte nationale d'identité
 - Certificat de résidence récent (3 derniers mois)
 - Copies des attestations de de bonnes fins d'exécutions ou tous autres documents justifiants des missions similaires déjà exécutées
- NB: les originaux seront exigés au candidat retenu

IX. INFORMATIONS ET REPONSE A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au siège du projet à l'adresse indiquée ci-dessous ou soit envoyé par mail au plus tard le 28 août 2024 à 16 heures, heure locale avec mention «recrutement d'un consultant international pour l'élaboration des comptes de la sante des exercices 2021-2023 en République du Congo. À l'attention du Dr MBOU ESSIE Darius Eryx, Coordonnateur de Kobikisa».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : l'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Située au n° 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone: 06 824 19 45. E-mail: eryxdarius40@gmail.com, Centre-ville Brazzaville Brazzaville-Congo.,

Fait à Brazzaville, le 12 Août 2024

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx



RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système
de Santé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 07/2024 /MSP/UGP-KOBIKISA «LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE FAIRE UNE REVUE A MI PARCOURS DU PROJET KOBIKISA»

I. Contexte et justification:

Le Congo a bénéficié d'un prêt de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), d'une valeur de 50 millions USD (équivalent à 25 milliards de FCFA) pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé «KOBIKISA». Ce projet a pour finalité d'améliorer la qualité, l'utilisation des soins de santé maternels, infantiles et l'accès aux soins pour les ménages les plus vulnérables. Le projet KOBIKISA a trois (3) composantes que sont: (i) le financement de l'approche PBF et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres (composante 1) ; (ii) la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé (composante 2) ; (iii) la gestion efficiente et le suivi du projet dans sa mise en œuvre technique et fiduciaire (composante 3).

Lancé officiellement le 31 janvier 2022, la date de clôture était initialement prévue au 08 août 2024. Il a été prorogée au 31 août 2025, . Il est prévu de réaliser une revue à mi-parcours afin d'évaluer les progrès accomplis, identifier les défis rencontrés et proposer des recommandations pour améliorer l'exécution du projet. Cette revue permettra également de s'assurer que le projet est en bonne voie pour atteindre ses objectifs finaux et de définir des orientations pour améliorer l'efficacité dans la mise en œuvre.

II. Mission du consultant:

L'objectif global de la mission est d'appuyer l'UGP dans la préparation de la revue à mi-parcours. Il s'agit de: i) mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, ii) identifier les contraintes en vue de redéfinir les activités à réaliser au cours de la période restante de mise en œuvre du projet.

Le consultant aura les tâches spécifiques ci-dessous:

- d'évaluer la pertinence des stratégies du programme et des approches utilisées pour sa mise en œuvre,
- d'évaluer les performances du projet dans toutes ses composantes

en termes de réalisations physiques, les résultats atteints, les impacts, les contraintes et les leçons apprises,

- d'apprécier l'efficacité de l'organisation et de la gestion du programme.
- de ressortir les éléments qui ont été les moins valorisés dans la période d'avant revue de Kobikisa et qui ont été relevés pendant la supervision, et qui doivent l'être dans la 2ème partie de Kobikisa, comme la planification, le ciblage,;

Sur la base de l'analyse effectuée, le consultant devra:

- formuler des recommandations dont la mise en œuvre est susceptible d'améliorer les performances du projet et de permettre à celui-ci d'atteindre effectivement ses objectifs,
- proposer un réajustement en termes de réallocation des fonds par composante et par catégorie de dépenses en tenant compte des activités soutenues par le projet selon le nouveau calendrier d'exécution,

III. Profil et qualifications requis

• Qualifications Académiques

- Diplôme universitaire au minimum BAC+5ans, en santé publique, Management/gestion de projet, épidémiologie, sciences sociales;
- Une formation complémentaire en évaluation de projets ou en méthodologie de re-cherche est un atout.

• Expérience Professionnelle

- Au moins 5 ans d'expérience prouvée dans la gestion et l'évaluation des projets, de préférence dans des contextes similaires en Afrique noire. Une expérience dans le domaine de la sante et particulièrement en Afrique centrale est un atout.

- Familiarité avec les systèmes de santé et les enjeux sanitaires du Congo ou des pays voisins est atout.

• Compétences Techniques

- Excellente compréhension des méthodologies d'évaluation qualitative et quantitative.
- Compétences avancées en analyse

- La bonne compréhension du FBP est un atout ;

IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:

- une lettre de candidature;
- un curriculum vitae détaillé (avec des références des structures ou l'on a presté);
- des copies légalisées des diplômes ou tout autre document justifiant la formation;
- Attestations de bonnes fins d'exécution ou tous autres documents justifiants des missions similaires déjà exécutées.

V. Méthode et procédure de sélection

La méthode de sélection est la sélection individuelle par mise en concurrence ouverte selon le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), 5ème édition septembre 2023.

Une liste restreinte sera établie sur la base de la qualification et de l'expérience (Missions exécutées) des consultants.

Les consultants présélectionnés devront soumettre au maître d'ouvrage une proposition technique et financière. Ces propositions feront l'objet d'une analyse.

Après analyse, le candidat le mieux qualifié et le plus expérimenté sera retenu pour l'exécution de la mission.

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au siège du projet à l'adresse indiquée ci-dessous ou soit envoyé par mail au plus tard le 28 août 2024 à 16 heures, heure locale avec mention «Candidature au poste de Consultant Chargé de l'évaluation à mi-parcours du projet Kobikisa». À l'attention du Dr MBOU ESSIE Darius Eryx, Coordonnateur de Kobikisa

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

l'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au n° 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone: 06 824 19 45/, E-mail: eryxdarius40@gmail.com /, Centre-ville Brazzaville Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 12 Août 2024

Le Coordonnateur de Kobikisa

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Une entame douloureuse pour l'AC Léopards!



L'A.C Léopards déjà dos au mur

La CAF a donné le week-end dernier, le coup d'envoi de ses compétitions interclubs. La manche aller du tour préliminaire de la Ligue des champions aura été marquée par la défaite, de surcroît à domicile, de l'AC Léopards de Dolisie. Le champion congolais s'est incliné dimanche 18 août 2024 au Stade Président Alphonse Massamba, face au CR Belouizdad d'Algérie, sept ans après sa dernière participation à cette prestigieuse épreuve continentale. Score: 0-2.

Les Fauves du Niari n'ont rien vu...ni compris devant des Algériens très alertes et diablement efficaces. Ces derniers ont annoncé la couleur à la 32^e minute de jeu par l'intermédiaire de Talal

Ishac Boussoufs, auteur du premier but. Son coéquipier Mohamed Naoufel Khacef l'a imité dix minutes avant la fin de la partie. A cause de cette défaite, le champion congolais est désormais plus proche de l'élimination. C'est une défaite qui, au fond, ne surprend guère, au vu de la préparation approximative des Fauves du Niari. Nombreux avaient manifesté des craintes sur leur avenir. Ils ont eu raison. La maison est tombée du côté où elle était penchée.

Le déplacement pour le match retour, ce samedi 24 août en Algérie, s'annonce périlleux pour l'AC Léopards, car ils sont dans l'obligation de l'emporter par trois buts d'écart pour décrocher la qualification.

En Coupe de la Confédération, l'AS Otohô, l'autre représentant congolais en compétition interafricaine, s'était déplacé pour rien à Malabo, en Guinée Equatoriale, où il devait en découdre le samedi 17 août avec FC 15 de Agosto. Le stade était occupé par des artistes, pour un festival de musique. Des problèmes entre le ministère des Sports de ce pays et sa fédération seraient à l'origine du "désordre". S'étant saisie du dossier, la CAF a tranché: les confrontations entre les deux protagonistes auront lieu finalement à Brazzaville. D'abord ce dimanche 25 août, à huis clos, et le match retour, trois jours plus tard avec des spectateurs.

Jean ZENGABIO

HANDBALL

Des sacres dans l'indifférence du public!

Etoile du Congo hommes et l'AS Otohô dames sont les nouveaux champions du Congo au terme des championnats nationaux seniors qui se sont clôturés le dimanche 11 août 2024 par une cérémonie fort réussie comme celle de l'ouverture une semaine plus tôt. Ils ont mérité leur victoire. Mais pourquoi le handball congolais ne draine-t-il plus des foules?

L'édition de cette année a souligné une certaine indifférence du public, les gradins étant presque dégarnis chaque jour de compétition. Il est loin, bien loin, ce moment où cette discipline pourra encore voler la vedette au football dans notre pays. Pourtant, les dirigeants fédéraux et les bénévoles des clubs ne ménagent aucun effort pour permettre l'épanouissement de ce sport. Hélas, pour "Brazzaville 2024", le public a été discret, contrairement au grand monde des années fastes de cette discipline.

Pour les femmes, l'AS Otohô s'est payée le luxe de venir très largement à bout du CARA (37-17) en finale, pour s'offrir son premier titre national de champion et succéder à DGSP. Il faut rappeler que l'équipe de la sécurité présidentielle qui s'est retirée du championnat départemental, s'était dès lors autoexclue pour la course au titre national. Autre constat : le



L'A.S Otohô dames

tournoi féminin n'a réuni que cinq formations.

Concernant les hommes, le titre, très disputé, a été remporté par l'Etoile du Congo, victorieuse (34-26) de Caïman en finale. Là aussi, un regret : l'absence du champion sortant, Pétro-Sport. Qui s'était défilé au championnat départemental de Brazzaville...

Il reste à ces champions à

exporter le handball congolais en Afrique. Rendez-vous pour les 45^{es} Championnats d'Afrique des clubs champions à Laayoum, au Maroc. Mais il faut donner la vedette à la Fédération congolaise de handball qui a prouvé que le sport congolais tient en elle une instance avec laquelle il faudra compter.

G.-S.M.

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut
s'abonner**

CABINET TAIZÉ-CONSEILS
Société d'Expertise Comptable
Inscription tableau ONEC-C n° 017SEC
Agrément CEMAC n° SEC111

Siège social : Pointe-Noire, Centre-Ville Enceinte de l'évêché
Tél : 22 294 34 86 / 05 520 17 64 B.P. : 1588
E-mail : cabinet@taizeconseils.com

ANNONCE LEGALE

OUVERTURE DU REGLEMENT PREVENTIF DE LA SOCIETE «OIL CONSULTING ENGINEERING & EQUIPEMENT» EN SIGLE O.C.E.E

Suivant ordonnance commerciale rendue par le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 14 Juin 2024, rôle commercial n° 284, Année 2024 et Répertoire n° 122, dont le dispositif est le suivant:

EN CONSEQUENCE

Prononçons l'ouverture du règlement préventif de la Société Oil Consulting Engineering & Equipement en sigle O.C.E.E. SARLU;

Ordonnons la suspension des poursuites individuelles, voies d'exécution et mesure conservatoires à l'encontre de la requérante pour le paiement de tous ses créanciers, expressément désignés par le débiteur.

Nommons Monsieur Auguste YOLO, expert-comptable agréé, en qualité d'expert chargé d'établir un rapport sur la situation économique et financière de l'entreprise et ses perspectives de redressement et ce dans un délai de deux (2) mois à compter de sa saisine.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

POUR AVIS

Auguste YOLO

Commissaire aux comptes
Expert-Comptable
Inscription tableau ONEC-C n° 020ECL
Agrément CEMAC n° EC 373
Tél. 06 653 34 45 / 05 553 34 45
Mail. Auguste.yolo@taizeconseils.com

OFFICE NOTARIAL DE MAÎTRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Moungali, Arrondissement 4
BP : 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.543.03.93
E-mail bouboutouctude @ Gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

BOCOUM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital social: 1.000.000 de francs CFA Brazzaville, 21 Rue Haoussa
Poto-poto
INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt cinq juin deux mil vingt-quatre, reçu par Maître **Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA**, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de Talangai, folio **118/4**, numéro **585**, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Vente des appareils électroménager - Vente des téléphones portables - Vente des ordinateurs avec accessoires - Vente de groupes électrogènes - Alimentation.

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: **BOCOUM S.A.R.L.U.**

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 66 Avenue Okemba quartier Talangai

(Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: La Société est gérée et administrée par Monsieur **BOCOUM Boucary** Gérant de ladite société, demeurant à Brazzaville, 104 rue Batékés, quartier Poto-poto.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le huit août deux mil vingt-quatre.

Immatriculation: La Société dénommée **BOCOUM S.A.R.L.U.**, est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: **CG-BZV-01-2024-B1300441**.

POUR AVIS

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire

FECOBX

Wilfried Mougolo briguera la présidence

Voici venue son heure, du moins pense-t-il. Wilfried Mougolo, président du Boxing club Wamba (BCM), sera candidat à l'élection à la présidence de la Fédération congolaise de boxe (FECOBX) en septembre prochain, avec l'étiquette de challenger de l'actuel président, Gaëtan Nkodia. Le week-end dernier, Wilfried Mougolo a dévoilé son intention d'être candidat. «*Nous voulons transformer la boxe dans notre pays*», ambitionne-t-il. Il mise sur «*l'impopularité de Gaëtan Nkodia*», selon lui et son entourage, conséquence de sa «*gestion controversée*» pendant l'olympiade finissante. «*Depuis son arrivée à la tête de la fédération, notre boxe enregistre des contreperformances alors que nous avons arraché les qualifications pour le championnat du monde en 2017*», affirme Wilfried Mougolo. Depuis, «*il n'y a plus d'engouement pour la boxe; il n'y a plus d'affluence autour des rings lors des compétitions*», regrette-t-il.



Wilfried Mougolo

Au contraire, «*il y a trafic d'influence au sein de la fédération, une discrimination en son sein où certains clubs sont privilégiés, notamment ceux dirigés par des proches de l'actuel président; des sanctions injustifiées tant des entraîneurs, des athlètes que des clubs; la non-participation du Congo aux compétitions internationales; l'arnaque sur les licences des clubs, certains clubs ayant payé leurs droits ne sont toujours pas en possession desdites licences*».

Wilfried Mougolo semble s'y préparer depuis longtemps, mais juge inopportun de dévoiler son pro-



Gilles Cyriaque Nguéma

gramme. Il est convaincu qu'un consensus se dégage autour de sa candidature. Il peut compter sur un de ses nombreux soutiens, en l'occurrence Gilles Cyriaque Nguéma, président de Nguéma Boxing club et président des représentants des clubs du Congo. Ce dernier exige ni plus ni moins que la démission de l'actuel président de la fédération. «*Nous demandons sa démission et souhaitons qu'il laisse tranquille la fédération. Nous ne pouvons plus accepter de voir notre noble art perdre en valeur et en réputation*», a-t-il commenté.

G.-S.M.

OLYMPIADES DE POTO-POTO

«Des moments de partage des valeurs olympiques»

Sponsorisées par la SNPC, les Olympiades de Poto-Poto ont connu leur épilogue le 11 août dernier. Les organisateurs de cet événement, qui n'en est qu'à son édition inaugurale, estiment avoir atteint leurs objectifs. Ils les ont qualifiés «*de véritables moments de partage des valeurs olympiques*».

«*En organisant ces jeux dans cet arrondissement, vous avez apporté un supplément indispensable à son dynamisme*», a déclaré l'administrateur-maire de Poto-Poto.

Parrain de l'événement, Bruno Moumba a remercié les athlètes et les enfants de Poto-Poto, pour les quinze jours passés ensemble et qui resteront gravés dans l'histoire sportive de cet arrondissement.

Quant à Teddy Christel Sassou Nguesso, représentant le sponsor de l'événement, il a souligné la volonté de la SNPC Distribution d'accompagner la jeunesse congolaise dans le sport. «*La SNPC fait en sorte que la jeunesse sorte des sentiers battus et qu'elle ne soit plus accaparée par la délinquance*», a-t-il indiqué.

C'est sur le thème "Poto-Po-



La récompense après l'effort



Teddy Christel Sassou Nguesso

to, un rêve partagé en hommage à Patou Elysée Angor" que se sont tenues ces 1^{ères} Olympiades de Poto-Poto. L'objectif était de «*promouvoir la paix, la tolérance et le vivre-ensemble*».

Victor GUEMBELA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

LITIGE

Le handball secoué par une décision controversée

La contestation s'est emparée de l'arène après la décision de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) d'attribuer la troisième place du podium seniors hommes des récents championnats nationaux à CF JSO. BMC, également candidat à la médaille de bronze, accuse l'instance dirigeante d'avoir mal tranché le différend né du match de classement qui devait l'opposer à CFJSO. Retour sur cette affaire qui secoue encore le monde du handball congolais.

A l'issue du match des demi-finales disputé samedi 10 août 2024 entre BMC et Caïman, la veille de la clôture des championnats nationaux, une amende de 800.000 francs CFA avait été infligée à BMC pour propos injurieux, menaces, agression verbale et autres dégâts causés sur les installations du Gymnase Nicole Oba. Une amende à payer avant le match de classement, dimanche 11 août, mais notifiée «*tardivement*», à en croire les diri-



La formation masculine de BMC

geants de BMC. Ces derniers affirment avoir sollicité et obtenu de la régulariser le lundi suivant, en raison de la fermeture des banques durant le week-end. Mais à l'heure du match de classement, son adversaire CF JSO a refusé de jouer, exigeant le remboursement d'une amende de 300.000 francs CFA qu'il avait payée auparavant dans une situation antérieure à celle de BMC. «*Mais en quoi, CF JSO a-t-il eu raison de la réclamer avant de jouer?*», s'interrogent les dirigeants de

BMC.

L'arbitre a, alors, renvoyé les protagonistes aux vestiaires. La FECOHAND a homologué cette rencontre en défaveur de BMC, classé finalement quatrième. Et c'est CF JSO qui est monté sur la troisième marche du podium. La décision fédérale est critiquée. Elle préoccupe BMC qui s'estime lésé. D'aucuns pensent que «*le revirement de la Fédération pose le problème d'équité et d'interprétation des textes*».

G.-S.M.

INTERVIEW

A. Niati Moukakounou: le sponsoring comme planche de salut du sport congolais

Le football du Niari a accouché des stars qui ont marqué d'une pierre blanche son histoire. Parmi celles-ci figure Alexandre Niati Moukakounou, qui a fait la pluie et le beau temps, notamment de l'A.C. Léopards et de l'A.S. Cheminots de Dolisie. Petit frère de Janvier Moukakounou, ancien sociétaire d'Inter club de Brazzaville, l'ancien Léopard a répondu à nos questions.



Niati Moukakounou

***Monsieur Moukakounou, le public vous a connu footballeur. Comment en êtes-vous arrivé là?**

******Tout petit, j'ai commencé à jouer avec les ballons constitués des vieux pagnes des mamans qu'on emballait avec les caoutchoucs. Mon père polygame a fait beaucoup de Moukakounou. En 1969, nous avons créé une équipe de la famille Moukakounou. Après les ballons fabriqués à l'aide de chiffons, nous avons créé, en 1972, l'équipe de mwana foot qu'on appelait Yello Star. Cette équipe a gagné trois fois de suite (73,74 et 75) le championnat communal de Dolisie. Fin 1975, début 1976, Mombo Moukolo et moi sommes allés monnayer notre talent à l'Inter club de Dolisie, juste pour avoir l'expérience au gros ballon. Au fil des jours, nous avons convaincu les dirigeants. Au moment où le staff dirigeant s'apprêtait à nous établir des licences, nous avons déserté le club. Je suis allé à Makabana pour poursuivre mes

études secondaires, tandis que mon ami Mombo Moukolo a pris le chemin de son village Louvakou. Brillant demi-offensif, je me suis fait une réputation au collège de Makabana et ses environs dans le domaine du foot. C'est là que les encadreurs de l'équipe de Comirail m'ont déniché et m'ont établi une licence. Je n'ai pas voulu jouer dans cette équipe que je considérais comme une équipe de village. En 1978, j'ai suivi Mombo qui évoluait déjà à l'A.C. Léopards du président Nimi Tsati. Ce dernier, informé de mon retour à Dolisie, m'a fait chercher au CEG central pour m'intégrer dans l'A.C. Léopards, aux côtés de Charles Moulet, Matama, Kimbatsa Dekim, Mata. Excellent dribbleur, j'étais un feu follet, à telle enseigne que mes adversaires se demandaient toujours quel moyen employer pour me contrer. Hormis les multiples matchs amicaux que je jouais, j'ai pris part au tournoi international amical qui a regroupé, au Stade de la Révolution, Etoile du Congo, Vita Club de Kinshasa, A.C. Léopards et F.C Abeilles.

J'ai épaté le public présent au stade. Après ce tournoi, j'ai intégré l'A.S. Cheminots de Dolisie ou j'ai retrouvé Olongo Muller, Divina Vivo, Mabilia Ken, Batchi-Mombo. Après la démocratisation du sport, Max Toussaint Loemba m'a fait venir à Pointe-Noire pour intégrer son équipe TRANSCAP, où évoluaient déjà Sébastien Lakou Abossolo, Loemba Makat-ney, Mbani Madzou, Nkodia. Nous avons formé une grande équipe corporative dans cette société. Hélas! Six mois après, nous sommes repartis dans nos anciennes équipes. Voilà comment je suis arrivé au foot. J'ai un regret: bien que présélectionné aussi bien à Dolisie qu'à Pointe-Noire, je n'ai pas joué un seul match dans l'équipe nationale.

***En guise de conclusion, auriez-vous un souhait?**

******Je m'adresse particulièrement au président de la FECOFoot. Le football est une affaire de sacrifice. Si vous n'avez pas l'esprit de sacrifice, vous ne pouvez pas amener ce football au firmament de la gloire. Vous avez souhaité, lors des états généraux du sport, l'autonomie du football. Vous devez créer des sponsorings de sport, comme cela se passe sous d'autres cieux, au lieu de toujours compter sur l'Etat qui n'a presque plus rien. Le sponsoring est la voie du salut.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI